

454^e Le Petit Tram

Décembre 2016



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL • UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

La Fée d'Ittre de Noël

MARCHÉ
CONCERTS
EXPOSITIONS
DEGUSTATIONS
AMBIANCE FÉRIQUE
ANIMATIONS SUPRISÉS
PRESENCE DU PÈRE NOËL

LE PARCOURS DES LUTINS
AVENTURE UNIQUE!

Les **9-10-11**
DECEMBRE 2016
GRAND-PLACE D'ITTRE

WWW.LAFEERITTRE.BE

Féer'lttre, deuxième !

En 2015, c'était l'effervescence pour ce nouveau concept de **Marché de Noël** : réunir artisans et commerçants pour un marché de Noël de qualité 100% local, et y ajouter des spectacles et animations culturelles, effets lumineux, parcours des lutins, le Père Noël et pleins de bonnes énergies. Vous obtenez : **Féer'lttre**.

La force du projet : la synergie entre Comartagrind (l'association des Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Industriels), les opérateurs culturels, le Centre Culturel, le Syndicat d'Initiative et l'Administration Communale.

Le public l'avait bien compris l'année passée et a répondu en masse : près de 7000 visiteurs !!!!

couvert pour 2016 et vous proposent un week-end féérique les 9, 10 et 11 décembre. Avec, cette année, 20 chalets de produits de bouches et artisanaux, des animations et spectacles sur le podium du marché le vendredi et samedi, et dans les salles le dimanche après-midi.

Au plaisir de vous rencontrer.

Les organisateurs remettent le

Programme en pages 2 et 3

Expo²

En décembre. Place à expo².

Vincent Verscheure et Marie Bourgois.

Peintures, dessins, céramiques, bijoux, en couple, en solo, en symbiose ou en ajout.

Marie et Vincent, couple à la ville, couple en art, ont décidé d'intituler leur proposition artistique : expo², ça veut dire beaucoup. En mathématique, la fonction carré désigne celle qui, à un nombre donné associe son carré. Cette fonction est paire, c'est-à-dire que l'image d'un nombre ou de son opposé est la même. En art, on est plus proche de la fusion qui fait grandir. On s'associe pour s'appuyer, se mélanger, se compléter, voir s'opposer dans un dessin de recherche ou d'esthétisme. Gageons, qu'il n'y a pas ici à craindre d'étincelles combattives même si derrière leurs apparentes discrétions, nos deux artistes savent se faire reconnaître, mais c'est bien d'étincelles créatives

qu'il faut craindre les retombées. Mettront-ils le feu à l'Espace Bauthier ? Mille feux, alors. Pour nous faire voir ce qu'on ne détecte pas toujours. En effet, et si Vincent et Marie voulaient rendre visible dans l'abstraction, un monde sous-terrain, sous-jacent. Par petites touches, par transparences, par motifs poétiques. Spontanéité et inconscience donnent précision dans l'abstraction. Le monde fantasmé et tourmenté de nos deux créateurs est nuancé d'une rigueur qui n'empêche pas la fantaisie.

Pour définir leur travail, ils disent eux-mêmes : abstraction, spontanéité, recherche, plaisir et confusion. Nous vous invitons à voyager et prendre du plaisir à travers les œuvres de nos deux Ittrois.

voir en pages 6 et 12

Noël au théâtre Sweet & Swing

Théâtre de la Guimbarde

Pour enfants à partir de 2,5 ans

Prévente 7 EUR
Entrée : 9 EUR

Personnage rare et décalé, rempli d'humour, de poésie, de fantaisie, Melle Lily rentre chez elle les bras chargés de trésors glanés au dehors. Meticuleuse, un peu rétro, elle berce son quotidien de chants puisés dans le répertoire jazz. Elle se construit un monde féérique. Mais les objets qui l'entourent en ont décidé autrement...

Jeu de 29 décembre à 15h
Salle polyvalente de Virginal
Infos et réservations :
Centre culturel d'lttre
067/64.73.23 - 0473/942 110
www.ittreculture.be



Ciné Soupe : Sur le chemin de l'école

Mercredi 20/12 (soupe à partir de 19H)

Au Théâtre de la Valette

Ces enfants vivent aux quatre coins du globe mais partagent la même soif d'apprendre. Ils ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages incroyables, ils se lancent dans un périple à haut risque qui les conduira vers le savoir. Un film de Pascal Plisson.

Infos + réservations
Centre Culturel d'lttre
36 rue de la Montagne
1640 Ittre
067 64 73 23
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be



Dans ce Petit Tram...

LE CENTRE CULTUREL
VOUS SOUHAITE D'AGRÉABLES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



Nos bureaux seront fermés du 26/12 au 6/01

CONNAISSEZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL ?
Portrait en p. 3

PEINTURE SUR CÉRAMIQUE ET CUISINE
C'est ce que vous propose une nouvelle association.
Découvrez l'Atelier Le Premier Pas en p. 5

QUE FAIRE POUR NOËL ET NOUVEL AN ?

Retrouvez les propositions des commerçants de nos villages dans ce numéro spécial Noël

BULLETIN COMMUNAL
DANS LES PAGES CENTRALES DE CE NUMÉRO.

La Féer'lttre de Noël

Un marché

- Le vendredi 9 décembre à 19H00 Inauguration officielle de la Féer'lttre sur la Grand'place d'lttre
- Marché accessible dès 17h00
- En présence de notre marraine Sandrine Corman
- Spectacle surprise haut en couleurs et en sons avec "le Rythme des Fourmis"
- Arrivée du Père Noël

L'accès au marché de Noël est gratuit

Vendredi 9/12 de 17h à 23h
Samedi 10/12 de 11h à 23h
Dimanche 11/12 de 11h à 20h
Un partenariat Comartagrind et Siti

Des chalets et des attractions pour enfants

✳ **Le chalet du Père Noël*** : il accueillera petits et grands le vendredi 9 dès 19 h30, le samedi 11 de 12h à 14h30 et de 15h30 à 18 h, le dimanche 12 de 11h30 à 14h30 et de 15h30 à 17h30 dans un décor magique. Autant d'instant immortalisés par nos photographes.
*un partenariat Comartagrind/Siti

✳ **Du cœur pour tous** : le chalet du partage et ses produits vendus en faveur du Télévie (vendredi et dimanche) et de la Maisonnée (samedi).

✳ **Ripailles et autres mets** : un chalet dévolu aux produits de nos boucheries. Retrouvons-nous y nombreux pour les ripailles de fêtes.

✳ **Chaleur et réconfort** : 2 chalets où il fera bon se réchauffer avec un vin chaud, du chocolat, du thé et du café.

✳ **Nectars et saveurs** : un chalet destiné aux fins gourmets. On y dégustera mets de fêtes et divins nectars.

✳ **L'étoiffe Chrétien** : le chalet qui vous offrira de la raclette jusqu'à n'en plus pouvoir.

✳ **Gourmandises du Père Noël** : le chalet des friandises, des bonbons et du divin chocolat.

✳ **Les petites mains du Père Noël** : le chalet de l'artisanat et des cadeaux ; les bébés y seront comblés.

✳ **Décoration de fêtes** : le chalet dévolu à la décoration de fêtes : fleurs, montages floraux, bougies et autres accessoires d'ambiance de fêtes.

✳ **Dessert en fêtes** : le chalet des desserts pour les plus gourmands.

✳ **L'Elixir du Père Noël** : le chalet entièrement dévolu aux bières locales parfois améliorées sous vos yeux.

✳ **La Comartagrindoise** : le chalet dévolu à la bière créée par l'association des commerçants, Artisans, Agriculteurs et Industriels de la Commune (Comartagrind).

✳ **Pommes des champs en fête** : le chalet pour les grands amateurs de pommes de terre cuisinées avec amour que nous sommes tous.

✳ **L'atelier du Père Noël** : consacré aux cadeaux imaginés par nos artisans sur pierre et bois.

✳ **Le souffleur de Rêves** : réservé à notre souffleur de verre et à ses créations de fêtes.

✳ **La charrette à châtaignes** . et bien d'autres à découvrir...

✳ **Le parcours des lutins** : pour tous les enfants de 7 à 77 ans, une aventure passionnante accroché dans les airs pour se faire plaisir ou se faire un peu peur.

✳ **Le chalet gonflable** : parce que les petits à partir de trois ans ont aussi le droit de se défouler. Le dimanche après-midi, animation sur la Place : « Sapés sapins »

Des animations orchestrées par le Syndicat d'initiatives (SITI)

Les Visites de la Forge animée tout le weekend.

Une marche aux flambeaux à travers le village et le parc Bauthier le samedi soir à 17h30 . Le guide s'exprimera en wallon.

Un week-end entièrement dévolu à la culture mis en oeuvre par le Centre Culturel et l'ensemble des opérateurs culturels

LE SAMEDI 10/12

Les opérateurs culturels vous dévoilent leur programmation culturelle 2017 entre 16 et 20h shows artistiques gratuits toutes les heures.

- Heptone**
Antoine Pierre (solo de batterie),
- Chapelle de Verre**
Mathieu Ha (voix),
- Musique Class Ittre**
Nathalie Muspratt (flûtiste),
- L'Etable d'Hôtes**
Saltaris et Monique Gelders,
- La maison du Conte**

Christine Horman(contes de Noël),
La Valette
présentation « dynamique » des spectacles de l'année. Vous pouvez acheter vos places et abonnements pour les spectacles 2017 au chalet info.

LE DIMANCHE 11/12

Un ensemble de manifestations allant du théâtre, au conte, à la musique en passant par la visite de trois expositions au Musée Marthe Donas et à l'Espace Bauthier (Expo² avec Vincent Verscheure et Marie Bougois) et à l'église d'lttre (œuvres religieuses de Marthe Donas). Le tout à s'offrir pour 10 euros seulement

LE PASS (qui vous permet d'assister à l'ensemble des activités culturelles du dimanche) sera en prévente à 10 euros au Centre culturel (36 rue de la Montagne à Ittre- 067/64.73.23 info@ittreculture.be).

Egalement en vente au prix de 12 euros sur le Marché de Noël (chalet info) et sur les lieux de spectacles.

✳ **14h30 :**
Théâtre «Une semaine pas plus» au Théâtre de la Valette



Vaudeville de Clément Michel
Comment se débarrasser de sa compagne quand on est lâche et qu'on ne veut pas porter la responsabilité de la rupture ?

Paul croit avoir trouvé la solution : pour pousser Sophie à quitter l'appartement commun, il invite un ami, Martin, à jouer l'encombrant colocataire qui vient squatter chez eux. Malheureusement pour Paul, heureusement pour le spectateur, rien ne se passe comme prévu. De mensonges en quiproquos, les réactions des personnages n'en finissent plus de nous étonner et les retournements de situations loufoques se succèdent sans répit. Qui aurait pensé que Martin serait beaucoup plus vivable que prévu, qu'il réparerait l'évier, ferait la cuisine, dégotterait un nouveau boulot à Sophie ? Malgré ses multiples efforts et les cours «d'anti savoir-vivre» donné par Paul, Martin plait à Sophie au point que celle-ci n'espère plus qu'une chose : le départ de celui qui voulait la chasser. Y parviendra-t-elle ?
Du 8/12 au 31/12 (reprise hors abonnement)

✳ **15h :**
Spectacles enfants «A pas de Loup» par les Liseuses



Livre, où es-tu ? Loup, es-tu là ? A pas feutrés, doucement, agile, en musique et chansons, bercé par les mots, A pas de loup raconte cet animal mystérieux, affamé, sensible, drôle parfois mais pas vraiment méchant.

ENTREPRISE HORTICOLE MARC MUSCH

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?

Nous oui ! Nous vous proposons dès lors un véritable sapin de Noël de première qualité, cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE



	Hauteur (cm)	Epicéa	Nordman	Fraseri
Coupé	80-100	12,50 eur.	20,00 eur.	18,00 eur.
	100-150	17,00 eur.	26,00 eur.	23,00 eur.
	150-200	21,50 eur.	35,00 eur.	32,00 eur.
	200-250	27,00 eur.	60,00 eur.	
Avec motte	80-100	20,00 eur.	28,00 eur.	25,00 eur.
	100-150	25,00 eur.	38,00 eur.	32,00 eur.
	150-200	32,00 eur.	45,00 eur.	38,00 eur.
	200-250	37,00 eur.		
Avec pot	80-100	30,00 eur.	36,00 eur.	33,00 eur.
	100-150	34,00 eur.	42,00 eur.	39,00 eur.
	150-200	40,00 eur.	58,00 eur.	51,00 eur.

Croisillon pour support sapin : 3,00 €



Si vous voulez rester fidèle à un produit naturel et à une tradition, offrez-vous le «Prince d'Ardennes» !!

Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5€
mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre à l'adresse suivante :
RUE BRUYÈRE À VIRGINAL AU FOND DE LA SERVITUDE SITUÉE À CÔTÉ DU N° 79 (PARKING ASSURÉ)
Heures d'ouverture : tous les jours de 9 à 18h à partir du 5/12 !
N'hésitez plus et passez dès à présent votre commande au **0475/90 66 33**

La Féer'lttre de Noël

Rusé, gribouillé, roulé, affamé... Deux louloutes ouvrent le grand livre de celui dont l'ombre impressionne plus que le cri ! Qui a peur... qui a peur... qui a peur du loup ? C'est pas moi... c'est pas toi... c'est peut-être vous ! Un spectacle pour tous dès 3 ans !

✱ 16h :
Concert
Oléo (flamenco jazz)
Heptone



Ce trio s'est formé pour fusionner deux mondes qui se marient à la perfection : le flamenco et le jazz. Ces trois musiciens d'origines et d'influences musicales différentes créent des thèmes où le flamenco

et l'improvisation sont les éléments de base. Dans leur travail métissé, la force et la nuance sont omniprésents. Antonio Segura est tout simplement l'un des meilleurs guitaristes flamenco en Belgique. Il a étudié avec les plus grands maîtres de cette musique et s'est produit entre-autres avec Nono Garcia ou Chano Dominguez. Antonio Segura : guitare flamenco / Serge Dacosse : basse électrique / François Taillefer : percussion.

✱ 17h :
Concert Musique class'lttre à l'Eglise avec l'orchestre symphonique de Nivelles



Concert de Noël par l'Orchestre Symphonique de Nivelles sous la direction d'Arnaud Giroud. Pour terminer la saison 2016 en apothéose, Musique class'lttre a fait appel à l'Orchestre Symphonique de Nivelles composé de musiciens amateurs, semi-professionnels et d'étudiants du Conservatoire. Rehaussé par l'intervention de solistes professionnels, l'Orchestre Symphonique de Nivelles est reconnu pour les qualités importantes que constitue la rigueur dans l'exécution associée aux nuances dans l'interprétation sources de toutes les émotions. Le programme du concert offrira aux amateurs éclairés le merveilleux concerto de Noël de A. CORELLI, le 1er concerto pour clarinette de C. WEBER, une symphonie de J. HAYDN et la très célèbre "Petite musique de nuit" de W.A. MOZART.



Culture

Edito



Cher Père Noël, pourrais-tu, pour mes étrennes de fin d'année, faire en sorte d'effacer les terribles désillusions de ces dernières semaines qui ont frappé mon univers, tels que la suppression de Caterpillar, les licenciements chez ING, le passage en force du CETA, l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis (il faudra d'ailleurs qu'on m'explique un jour comment il a pu être élu alors que personne n'a voté pour lui ? - le monde serait-il devenu si couard que les gens n'ont plus le courage de leurs opinions ?), la montée en puissance de la télé débiliteuse et dégradante, l'arrivée des caméras à l'ttre, et pas mal d'autres choses qui me font craindre pour la survie d'un monde libre et démocratique... Non, pas possible ? Ok, alors, je propose qu'on se retrouve à Féer'lttre pour en discuter. Dans le fond, c'est toujours sur la place du village qu'on refait le monde, non ?

La culture est d'abord le fruit d'une rencontre humaine où chacun reconnaît l'autre comme être humain. La déclaration universelle sur la diversité culturelle déclare dans son premier article : «Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant.»

Voilà. J'avais envie de vous le dire...

Et sinon, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du personnel du CLI et de tous les membres du Conseil d'Administration et pour la dernière fois en tant que président, de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Fabrice Gardin
Président du Centre culturel

Deux-mille-seize

2016 nous a roulé sur les rotules, broyé les os. Trump en crucifie les derniers mois ; derrière lui une avalanche bien plus sinistre que le personnage : la haine, partout, bouillonne et palpète. Et maintenant, où allons-nous ?

Bad News

De tremblements de terre politiques en catastrophes naturelles, de coups de terreur en cris de fureur, cette année n'aura laissé personne indemne. Elle fut pour moi savoureuse et âcre à la fois. C'est l'incertitude, surtout, qui tambourine dans nos poitrines. Les sondages balbutient, les experts se gourent, on sent les mains moites de toute une élite intellectuelle qui perd pied, lâche la corde. Et puisque l'émotion est si rentable, nous sommes goinfres d'anxiété médiatique qui nous brûle l'œsophage d'un plaisir tordu. Comment naviguer entre les puissants qui pointent leurs doigts impérieux dans tous les sens ? Comment exiger l'honnêteté et se sauver du cynisme, comment résister à l'angoisse et passer à l'action ?

Good News

Nous décidons tous chaque jour d'être coupables, complices ou héros. Je pense que nous avons tort de dédaigner l'avenir et d'idolâtrer le passé ; c'est certes une attitude rassurante, mais c'est une illusion qui cristallise notre imagination et calcifie nos cœurs. Depuis trois ans, les émissions de carbone n'ont subi aucune augmentation. La mortalité infantile globale n'a jamais été aussi basse. Le nombre d'individus de plusieurs espèces animales en danger telles que les tigres, les pandas et les lamantins est en hausse cette année. La pauvreté extrême continue inexorablement à baisser. 90% des jeunes filles complètent un cycle d'éducation primaire. Je suis convaincue de notre capacité à améliorer, innover, à dialoguer et découvrir. La seule condition est

que nous prenions tous la responsabilité individuelle de chacun de nos actes, inévitable dans un monde si complexe et interconnecté. C'est la même humanité, en moi comme chez les autres, qui m'exaspère et me fascine à la fois.

Best Wishes ?

Personne ne sait quelle gueule aura demain, 2017, ou même le futur de notre espèce entière. Je ne peux qu'espérer que nous ferons confiance à la créativité humaine, que nous résisterons aux plaidoiries de la peur. Que nous nous engagerons à respecter ce que nous ne pouvons comprendre, que nous irons toujours avec patience, compassion et douceur dans le monde. Que nous aurons le courage de nous aimer à tort et à travers, inconditionnellement, et la force de prendre soin les uns des autres. Que nous ne céderons pas aux justifications à prix réduit, qui inventent des bourreaux dans les Autres. Que nous choisirons de nous écouter,



de nous regarder. Et surtout, je souhaite que nous savourions la beauté du monde et le privilège de notre existence, chaque jour qui nous est encore offert. Joyeuses Fêtes, Bonne Année.

Eloïse Goffart

Pour aller plus loin : *The Long Way to a Small Angry Planet* de Becky Chambers est une œuvre de science-fiction drôle, réfléchie et passionnante. Puisqu'il est toujours plus aisé de poser les grandes questions de l'existence sous une forme fantastique et fictionnelle... Bonus : des vaisseaux galactiques et lézards de l'espace !



Amateurs de lecture - à vos livres !

Découvrez ou redécouvrez la bibliothèque de Virginal

Bien que nous vivions à l'heure numérique, beaucoup d'amateurs de lecture continuent à privilégier les « vrais » livres à la tablette de lecture.



La Bibliothèque de Virginal, 9 rue du Centre, ne désemplit donc pas et jeunes et moins jeunes y sont accueillis et conseillés avec gentillesse par quatre bénévoles : Michèle, responsable de la bibliothèque, Gisèle, Patricia et Fabienne.

C'est une bibliothèque communale qui offre un large choix de livres pour enfants et ados, de BD tout public, de romans, de livres de poche et possède un vaste assortiment de livres non fiction, dont des guides de voyage, des livres de cuisine, mais aussi des

ouvrages dans le domaine de la philosophie, de l'histoire, etc. Bref, il y en a pour tous les goûts.

Les enfants y trouveront toute une série de livres qui leurs sont destinés, qu'ils soient en maternelle ou déjà à l'école primaire. Pour les ados, notons que la bibliothèque dispose de toute la série de Miss Pérégrine de Ransom Riggs et de la collection 12 de Moka. Un chouette coin lecture a été installé à proximité des livres pour enfants et on y trouve toujours quelques jeunes lecteurs plongés dans un bouquin pendant que papa/maman continue à fouiner dans les rayons.

Côté adultes, les indécis ou les amateurs de nouveautés trouveront leur bonheur dans une étagère réservée aux derniers livres rentrés et aux coups de cœur des bibliothécaires et des lecteurs et lectrices. N'hésitez d'ailleurs pas à demander l'avis des bibliothécaires : elles vous conseilleront avec plaisir.

Si vous comptez aller faire un tour dans la bibliothèque virginaloise, voici, pour vous donner un avant-goût, les « chouchous » de Michèle :

« Les pierres de sagesse vous le diront tout bas » de l'auteur belge Jean-Marc Stilmant

« La vengeance des mères » de Jim Fergus

« Et je serai toujours avec toi » le nouveau livre d'Armel Job

Lisette HERMANS

Infos + réservations

Bibliothèque de Virginal,
9 rue du Centre
Ouverture :
le mercredi
de 16h30 à 18h
le samedi de 9h30 à 12h



Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2^{ème} étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Jeudi (soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi). Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 marie@ittreculture.be



Culture

Nouvelles des Projets Iles de Paix

Avancement du projet de l'année passée
Projet d'irrigation des cultures à Umari (Pérou)

Dans les Andes péruviennes, les paysans cultivent en saison des pluies. Sur des terres escarpées et ingrates, les rendements ne sont pas exceptionnels et la situation des familles est précaire.

L'irrigation peut apporter une solution car elle permet d'envisager une seconde récolte en saison sèche.

1) 2 anciens canaux amenant l'eau des sommets vers les cultures ont été remis en état.

2) Mise en place de structures gestion - 11 comités de gestion de l'irrigation ont été formés et accompagnés afin de promouvoir un accès équitable à l'eau.

3) Protection des zones de captage
Des semis ont été faits en avril et les plants ont été transplantés en novembre, à la saison des pluies pour protéger les sources d'eau

Projet 2017

Projet d'accès à l'eau potable à Huanuco (Pérou)

Ce projet s'étendra sur 6 ans. Dans 2 communes pilotes de Huanuco, il permettra d'installer un robinet d'eau potable dans les habitations. Une révolution pour ces familles rurales, elles n'ont pas accès à l'eau potable et utilisent encore l'eau de la rivière pour se laver, pour le linge, les animaux et pour ... boire ...

Iles de Paix soutiendra les mairies dans l'installation du réseau de distribution et dans l'animation de campagnes de sensibilisation aux pratiques d'hygiène.

L'arrivée de l'eau sera aussi l'occasion de lancer des réflexions, des ateliers, des visites pour repenser le cadre de vie avec les villageois et d'adopter des pratiques saines au quotidien.

Objectif 2017 de la campagne

2017 : participer au financement du projet d'accès à l'eau potable à Huanuco (Pérou)

Nous pouvons les aider en participant à la 47e campagne 'Iles de Paix' les 13, 14 et 15 janvier 2017 ou en versant sur le compte Iles de Paix 000-0000049-49 avec la mention "Dons Ittre/Braine-le-Château" (Une attestation fiscale sera envoyée pour tout don atteignant 40 Euros) ou en consacrant bénévolement 1 ou 2h à la vente de modules

**J. Cornil, D. Dallemagne,
Y. Deblander, J. de Bueger,
R. Meert, R. Mior, P. Perniaux,
X. Petre
02/366.07.24**

Soirée conte à Virginal



Une des soirées *Récit* chez Denis et Marie Fenton en novembre 2016

C'est à Virginal, dans le cadre des mots des Mois en brrr de la Maison du Conte, qu'a été organisée la soirée du conte du 24 novembre,

« Frère Lapin se déchaîne » par le duo « La truite à fourrure », composé de deux Alsaciens, Fred Duvaud (conteur) et Julien

Rambaud (musicien). Fred, un ancien bibliothécaire, est conteur professionnel depuis 2010 et se produit en duo avec Julien depuis 2012. Basés dans leur Alsace natale, ils assurent de nombreux spectacles dans différentes régions de France (Lorraine, Ardennes, Paris...), mais aussi en Belgique, tant en Wallonie qu'en Flandre, et des contacts sont établis avec l'Allemagne. C'est ainsi qu'après leur représentation à Virginal, ils se sont rendus à Paris, pour un nouveau spectacle. La représentation à Virginal a été très appréciée par le public.

Si les talents de conteur de Fred y sont pour beaucoup, il y a aussi et

surtout cette heureuse interaction réussie entre le conteur Fred et le musicien Julien. En effet, le rôle de Julien ne se limite pas à accompagner à la guitare ou à l'harmonica son compère-conteur, il participe activement au spectacle.

A Virginal, il a ainsi pu déployer ses talents d'imitateur d'animaux divers, choisis au hasard par le public présent.

Une fois de plus, voilà une soirée réussie, qui a rassemblé des habitants d'Ittre et environs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Lisette Hermans

Les mots des mois en brr : témoignage d'une accueillante

Cela fait quelques années maintenant que la Maison du Conte et de la Littérature organise des soirées de conte chez l'habitant, pendant les « Mois en Brrr... ».

Arrivée à Virginal il y a un peu moins de deux ans, j'ai découvert les nombreuses activités culturelles et autres organisées à Ittre et la formule des contes chez l'habitant m'a tout de suite séduite. J'ai donc proposé d'ouvrir les portes de mon habitation pour une de ces soirées.

Et voilà, ce 24 novembre, c'est le jour J. Philippe Casterman de la Maison du Conte était déjà venu précédemment pour repérer l'endroit et surtout pour vérifier que le séjour était suffisamment grand pour accueillir 20 à 30 personnes, soit le nombre de participants habituel.

Philippe vient déjà dans la matinée déposer le matériel : tabourets, boissons, verres etc. Nous

déplaçons les fauteuils et la table de salon pour faire place aux tabourets et reculons au fond de la pièce la table de la salle à manger, qui accueillera le buffet.

Fred Duvaud (conteur) en Julien Rambaud (musicien), deux Alsaciens sympas, arrivent dans l'après-midi. Nous faisons connaissance en prenant un petit café et après, nos deux artistes s'installent dans leur chambre car ils ne rentreront que le lendemain et je fais donc office de « chambre d'hôtes ». Ensuite répétition et préparation du spectacle.

Vers 19 heures, les collaboratrices de la Maison du Conte, Julie et Emilie, arrivent. On installe une petite table dans le hall pour accueillir les visiteurs et ma cuisine se transforme en bar.

Nous voilà prêts et déjà les premiers spectateurs arrivent. Ces soirées sont organisées selon la formule « auberge espagnole » et

chacun apporte donc un plat (au choix : salade, charcuteries, quiche, fromage, dessert). Très vite, la table offre une variété de mets succulents et nous nous réjouissons déjà de déguster tout cela après le spectacle, autour d'un verre de l'amitié.

C'est une soirée très réussie et nos deux Alsaciens remportent un franc succès. Artistes et spectateurs se retrouvent ensuite autour du buffet et cette rencontre privilégiée est appréciée de tous. Il règne une ambiance très chaleureuse où les nouveaux venus sont tout de suite adoptés par les habitués venant depuis longtemps aux soirées du conte.

Après le départ des participants, le lave-vaisselle est mis à l'œuvre et je me retrouve avec Philippe, Fred et Julien autour d'un dernier verre. Nous comparons nos goûts musicaux, qui s'avèrent très vastes, et faisons un tour d'horizon à propos

de ce qui se passe dans le monde du conte. Je ne connais pas du tout cet univers et je découvre avec étonnement et ravissement les nombreuses activités qui sont organisées en France, en Belgique et ailleurs, autour du conte.

Le lendemain, après un petit déjeuner convivial, mes deux hôtes m'aident à remettre tout en place et se préparent au départ. En se quittant à la gare, nous nous promettons que ce n'est qu'un au-revoir et nous espérons que l'un ou l'autre spectacle nous permettra de nous revoir... le temps d'un autre conte.

Je rentre chez moi, heureuse et comblée de cette expérience enrichissante sur le plan culturel et humain, et je sais déjà que, comme d'autres habitants avant moi, je n'hésiterai pas à accueillir à nouveau une soirée du conte chez moi.

Lisette Hermans

Murder Party Steampunk

L'Art qui Show organisait sa 5ème Murder Party, ce vendredi 18 novembre, en collaboration avec « La Tour de Samme » dans le lieu magique de l'étable d'hôtes.

Lors d'une soirée qui se présentait sous son meilleur profil, des êtres venus de nulle part ont gagné la grange de l'étable d'hôtes pour kidnapper une série d'enfants et voler leurs rêves.

Mais comment voulez-vous rêver dans des conditions aussi dramatiques... les cauchemars ont envahi les têtes blondes et des personnages terrifiants ont fait leur entrée via une machine à voyager dans le temps.

Nous voici en présence de Docteur Jekyll, Jack l'Eventreur, Grenouille (héros du roman de Suskind), Filléas Fogg, la Goulue, Violette Baudelaire, Mata Hari, Mina

Harper, Mary Reily, capitaine Nemo et une drôle de voyante qui s'est vu être la protagoniste de toutes nos mésaventures.

La centaine de personnes présente a alors dû passer une série d'épreuves aussi complexes qu'hilarantes pour trouver le coupable, nous débarrasser de tous ces personnages, et surtout délivrer les enfants.

Tout cela semble compliqué à mettre sur papier et pourtant les spectateurs présents se sont laissés emporter par notre imagination débordante pour passer une soirée magique.

Les prochains spectacles de l'Art qui Show : repas spectacle les 2 et 3 décembre 2016.

Infos + réservations

Art Qui Show
0476.92.54.52. ou artquishow@gmail.com ou www.artquishow.be



Le Petit Tram
www.ittreculture.be

Date de parution le 06/12/2016

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.

36, rue de la Montagne à 1460 Ittre

Tél : 067/64 73 23 - Fax: 067/64 85 52

e-mail : info@ittreculture.be

Abonnement 10 euros/an

Editeur responsable : Luc Schoukens

Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du CLI

Vos articles doivent être renvoyés pour le 25 du mois qui précède la parution (25/12/2016) au plus tard de préférence par email

(info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 20/01/2017

Le Petit Tram c'est

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre,

Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.

Abonnement : 10 euros/an à verser au compte

BE50 001 26 28 545 18.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative

et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation

du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale.

C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal.

Le Comité de relecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Fabrice Gardin, Claude

Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Luc Schoukens et Doris Bertau.

Conseil d'Administration du C.L.I. :

Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de

Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri,

Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de

Schouttheete, Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Steve Fontaine

Représentants de la vie associative et les habitants

de l'entité d'Ittre : Claire Lemaitre, Michèle Counson,

Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif

Hamdis, Didier Verboomen, Pierre Baudelet et Fiona

Buidin.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Cristelle Taboureaux, Dominique Ost, Marie

Vanderlinden

Graphisme : Pascale Goffaux.

Coordination : Ludovic Devriendt

Rédaction : Luc Schoukens, Ludovic Devriendt, Nathalie

Lourie.

Journalistes en herbe : Eloïse Goffart, Adeline Schmitz.

Merci à toutes les associations et personnes qui nous

ont transmis leurs articles.

Photos : C.L.I.

Impression : Imprimerie Delferrière Nivelles.

Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaitre,

Michel Tilman.



Création d'un Club de Badminton à Ittre

Les amateurs de badminton qui le souhaitent sont invités à participer à la création d'un club de badminton à Ittre. Les activités dudit club démarrent en septembre 2017, pour le compte de l'année 2017-2018.

Vous êtes donc conviés à prendre contact avec l'initiateur du projet, Monsieur F Marcelis au 0485698286 ou marcelisf@gmail.com.

Unité Pastorale : Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Messes dominicales dans nos paroisses

Le Samedi

16h00 au couvent des sœurs à Virginal
18h00 à Ittre
18h00 à Haut-Ittre

Le Dimanche

09h00 à Fauquez
10h00 à Haut-Ittre
10h30 à Ittre
10h30 à Virginal

Offices en semaine dans nos paroisses

Le Mardi
10h00 à la résidence «Champ de Huleu» à Ittre
Le Mercredi
- 09h00 à Ittre
- 15h00 à la résidence «le Privilège» à Haut-Ittre
Le Jeudi
- 18h00 + Adoration du Saint Sacrement à Ittre
Le Vendredi (1^{er} et 3^{ème} vendredi)
- 15h00 à la maison de repos et de soins «l'Orchidée» à Ittre
- 19h00 (1^{er} vendredi) + Adoration du Saint Sacrement à Virginal.

Soyons solidaires - Colis de Noël pour les détenus de la prison d'Ittre

Vous pouvez déposer vos colis pour le 18 décembre au plus tard, dans chaque paroisse de l'Unité Pastorale d'Ittre, soit sur la table prévue à cet effet dans l'église soit en déposant votre colis chez le Curé de votre paroisse.

- Ce que peuvent contenir les colis : calendriers 2017, agendas 2017, friandises, chocolats, biscuits (En emballage d'origine pour des raisons de sécurité), bics, cartes, cartes de vœux, blocs de feuilles, jeux de cartes, petite image pieuse, une prière de Noël.
- Ecrire un message personnel aux détenus : dessins, cartes de vœux, lettres... **sans mettre vos coordonnées.**

Jeudi 8 décembre de 9h30 à

12h30 - réunion à la découverte d'un outil au service de la mission de visiteur de malades pour les 5 doyennés que forment le Brabant Wallon côté ouest. Salle Paroissiale «La Closerie» Rue sainte Anne, 3 - 1420 Braine l'Alleud.

Vendredi 9 décembre à 14h30 - «Vivre l'Avent avec Marie» Après-midi de réflexion, de partage à la cure d'Ittre, suivie d'un goûter amical.

Messe de Noël à la Résidence «l'Orchidée» le vendredi 16 décembre à 15 h, animée par la chorale de Bornival et de Nivelles et accompagnée par Robert Ferrière, organiste de la collégiale de Nivelles
Messe de Noël à la Résidence «Champ d'Huleu» le mardi 20 décembre à 10h, animée par la chorale d'Ittre Mélod'Ittre

Lire la Bible proposé par l'Eglise du Brabant Wallon, est un projet qui favorise une lecture communautaire de l'écriture, une lecture priante et qui laisse la Parole transformer nos vies...

Mercredi 21 décembre à 19 h30 à la cure d'Ittre

Messe des familles : Eglise Saint Rémy - Ittre - **Dimanche 18 décembre à 10h30**

Eglise Saint Pierre - Virginal - **Dimanche 18 décembre à 10h30**

Préparation au Baptême : Dimanche 18 décembre 14h à la cure d'Ittre

Vous pouvez envoyer votre demande via internet ou vous adresser au Père Jan après les messes dominicales ou lui téléphoner au n° 067/64.61.25 - www.paroisseittre.be

Lundi 19 décembre : Chapelle Saint Michel de Fauquez - à 19h30

Célébration du sacrement de la

réconciliation en Unité Pastorale

C'est Noël dans les yeux de celui qu'on visite dans un home ou sur son lit d'hôpital !

Le 19 et 20 décembre vers 15h45 jusque 17 h environ, les enfants du Catéchisme (2e et 3e années de catéchèse), rendront visite aux personnes âgées **dans les Résidences du Champ d'Huleu et de l'Orchidée**. Ils y apporteront leurs chants et quelques douceurs.

Le 22 décembre vers 16h : Ce seront les jeunes «Post Caté» qui rendront visite aux résidents du «Privilège» à Haut-Ittre. Ils y apporteront les biscuits et cakes réalisés par leur soin et y chanteront quelques chants avant de les rencontrer personnellement.

Vendredi 22 décembre à 19h30 : Veillée de prière et messe avec les personnes atteintes d'un cancer à l'abbaye de Bois Seigneur Isaac

Veillées de Noël et Messes de Noël dans nos paroisses

Samedi 24 décembre à 18h - Eglise Saint Rémy à Ittre et dimanche 25 décembre à 10h30

Samedi 24 décembre à 18h - Eglise Saint Pierre à Virginal et dimanche 25 décembre à 10h30

Samedi 24 décembre à 18h - Eglise Saint Laurent à Haut-Ittre et dimanche 25 décembre à 10h
Dimanche 25 décembre à 9h - Chapelle Saint Michel à Fauquez

Infos + réservations

Paroisse Saint Rémy Grand'Place 4 1460 Ittre 067646125 paroisse.ittre@skynet.be



Il se passe toujours un truc au Café Truc, vot'café ittrois !

Comme tous les 3e mercredi du mois, le Café Truc vous accueillera en décembre. Et chance, le mercredi 21 c'est le solstice d'hiver. Après le dernier Café Truc 2016, les jours commenceront à rallonger... Fêtons cela avec un café concert à la lueur des bougies : « Le Truc de Maria ». Maria Antonia Sabater est auteur, compositeur, percussionniste et guitariste cubaine. Venez découvrir, en solo, sa voix et ses textes poétiques, au son de sa guitare et de ses percussions, dans une ambiance intimiste et chaleureuse.

Les habitués connaissent le principe : on papote, on boit un verre (d'une boisson locale ou équitable), on déguste une bonne crêpe (préparée pour vous par la Maisonnée) ou une bonne soupe (maison !), on se détend autour d'un jeu de société ou simplement près du feu. On fait comme chez soi, entouré de voisins que l'on découvre, avec qui on lie connaissance.

Bienvenue à tous de 16h à 23h ! Concert à 20h, d'une durée de 30 à 45 minutes, participation libre, un chapeau tournera pour l'artiste.

Au plaisir de vous croiser au Café Truc, dans les locaux mis à disposition par l'asbl Soie-là (merci encore !), 38, rue Les Hauts Du Ry Ternel

Aude Jacomet

Infos + réservations

cafetruc.ittre@gmail.com facebook (cafetrucdittre) Info sur l'artiste : mariaantoniasabater.com



Sapins de Noël à vendre au profit de l'ASBL La Maisonnée

Variété d'Epicéas, Nordmann, ... à partir de 15€ Grands, petits, gros joufflus, avec motte ou sans. Vous trouverez votre bonheur !

Livraison à domicile dans la région possible.

Horaires de vente :

- A partir du 6 décembre ; du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30
- Le samedi de 9h30 à 17h

La Maisonnée vous invite à la vente exceptionnelle de sapins qui se déroulera le vendredi 9 décembre de 14h45 à 19h30 avec dégustation gratuite de chocolat

chaud à l'achat d'un sapin. Notre atelier Marmiton sera présent pour la vente de vin chaud, biscuits, confitures, jus de pomme, ...

Venez nombreux.



Infos + réservations

ASBL La Maisonnée Cochez Benjamin Rue Toûne, 6 1461 Haut-Ittre 0497/203497

Les premiers pas d'une nouvelle association ittroise : Atelier Le Premier Pas

Cet automne, une nouvelle association a vu le jour dans notre commune : l'Atelier Le Premier Pas. Cette asbl est une création portée par 4 membres d'une même famille Dhulster : Caroline, Thierry, Thomas et Benjamin.

La peinture sur céramique et la cuisine comme passion

Articulée autour de deux passions de Caroline, celle pour la peinture sur céramique et celle pour la cuisine, son objectif premier est de proposer des activités centrées sur ces passions tout en favorisant, dès que l'occasion se présente, la rencontre entre les générations.

Caroline dispose en effet déjà de plusieurs cordes à son arc : après avoir travaillé 20 ans dans l'horeca (son mari et elle possédaient un restaurant), elle s'est formée durant 3 ans à la peinture sur céramique. Et comme elle ne fait pas les choses à moitié, elle a également suivi une formation d'accueillante d'enfants et... une formation en secrétariat. Eh oui, c'est

aussi important quand on veut participer convenablement à l'administration d'une association.

Pleins d'idées dans la tête, mais forts de leurs expériences antérieures d'indépendants, les porteurs du projet ont décidé d'évoluer très progressivement dans le développement des activités de la nouvelle association.

On cuisine les légumes du jardin

Aujourd'hui, l'équipe de bénévoles propose des activités de peinture sur céramique en extra-scolaire mais aussi, durant les congés scolaires, des stages qui combinent peinture sur céramique et atelier culinaire. Un sacré avantage pour les parents qui ne doivent pas se préoccuper de pré-

voir les pique-niques et collations de leurs enfants puisque ce sont ces derniers qui vont tout cuisiner en matinée avec l'animatrice. L'espace d'accueil dispose en effet d'un potager dans lequel les enfants pourront aller régulièrement puiser les légumes et fruits de saison qu'ils cuisineront et mangeront à midi.

Il est aussi possible d'organiser une fête d'anniversaire autour d'un atelier créatif parents/enfants.

Les projets futurs

Préoccupés par la difficulté récurrente que rencontrent certaines maisons de repos dans l'organisation d'activités adaptées pour leurs résidents, l'équipe espère mettre en place dans le futur des ateliers de peinture sur céramique au sein de celles-ci. L'intention étant de pouvoir un jour mélanger aussi leurs différents publics (jeunes et moins jeunes) au sein d'ateliers communs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur leur page facebook :

www.facebook.com/atelierlepremierpas; ou en les contactant : atelierlepremierpas@gmail.com ou 0476/346 823

Nathalie Lourtie

Infos + réservations

Atelier Le Premier Pas asbl - 0476/346 823 ou atelierlepremierpas@gmail.com ou www.facebook.com/atelierlepremierpas





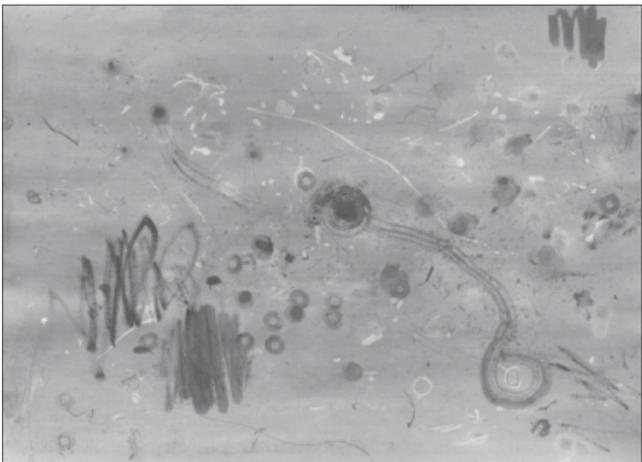
Culture

Marie et Vincent seront présents à l'expo les 4 et 10 décembre et y réaliseront des dessins à 4 mains

Expo²

En décembre. Place à expo². Vincent Verscheure et Marie Bourgeois

suite de la page 1



Un mot sur votre formation ?

Vincent : Humanités artistiques à St-Luc BXL, graphisme à l'école supérieure le 75, académie de Watermael-Boitsfort, en peinture monumentale (Stephan Balleux), puis en sérigraphie (Jeanine Cohen).

Marie : Après des humanités artistiques à St-Luc à Bruxelles, j'ai fait un graduat en Graphisme dans le même Institut. En parallèle et après c'est à l'académie d'Uccle et de Boitsfort que j'ai approfondi ma formation en dessin, peinture monumentale (Stephan Balleux) et traditionnelle (Christos Doukeridis) ainsi qu'en sérigraphie (Jeanine Cohen).

D'où vient votre inspiration ?

Vincent : Je regarde énormément ce qui se fait en art, dans tous les domaines. En plus des expos, magazines etc. Grâce à internet, on a accès au travail de millions d'artistes et pas seulement ceux

médiatisés, et je trouve ça très inspirant. D'autre part, je m'intéresse aux sciences dures (spécialement les recherches sur le cerveau), et leur imagerie me fascine. Et je retourne souvent puiser dans mes carnets de croquis.

Marie : Mon approche est basée sur une forme de dessin spontané (un peu comme les surréalistes le pratiquaient). Je me fixe de démarrer un dessin sans aucune idée ou projet préparatoire. Pour moi, c'est essentiel qu'il soit en perpétuelle mutation. Un dessin n'est jamais raté et je m'amuse toujours à tirer parti des imprévus. Les sujets sont des vagabondages semi-inconscients. C'est parfois presque de la méditation...

Quel est votre médium préféré et pourquoi ?

Vincent : Le dessin et la peinture, à égalité. Je pourrais donner une réponse argumentée, mais je crois sincèrement que mes motivations

sont plus inconscientes qu'autre chose. J'ai toujours dessiné et je peins depuis plus ou moins 25 ans. C'est dans ma main maintenant. Je peux quand même ajouter que ce qui me plaît particulièrement avec l'expérience, c'est que ce sont deux techniques très directes. Je fais un peu de céramique et j'ai fait de la photo, et les impératifs techniques y sont très contraignants. Avec le dessin le résultat est là directement.

Marie : L'encre noire. J'ai beaucoup utilisé la couleur en peinture ou au pastel gras mais pour moi elle implique trop de structure préparatoire (équilibre, harmonie, connotation,...) Mon but premier est de rester spontanée donc ne pas interrompre le processus avec des contraintes techniques. Et rester en une couleur permet de garder le côté confus des sujets.

Quel est votre artiste préféré et pourquoi ?

Vincent : Cy Twombly, pour le moment. Pour son utilisation du blanc surtout. J'ai toujours été attiré par le blanc. Et sa sensualité, il a un rapport très physique à la matière peinture, c'est très tactile.

Marie : Je n'en ai pas. Les œuvres qui me touchent doivent d'abord me transmettre le plaisir, l'excitation,... que l'artiste a ressenti en la faisant. La maladresse ou le manque de technique passent pour moi au second plan. Ce qui m'importe davantage c'est la cohérence et le voyage que peut procurer l'œuvre. Par exemple, j'adore les dessins d'enfants.

Trois mots pour définir votre travail ?

Vincent : Abstraction (pour le moment), spontanéité (pour le dessin), recherche (pour la peinture).

Marie : Spontanéité, plaisir, confusion

Le travail artistique est-il une nécessité à vos yeux ?

Vincent : Absolument. Je me pose d'ailleurs beaucoup de questions à ce sujet. D'où cette nécessité vient-elle ? est-elle irrémédiable ? Cela découle de mon intérêt pour le fonctionnement du cerveau humain, et je m'intéresse beaucoup aux rares travaux sur la "psychologie" des artistes.

Marie : Dans ma famille nous touchons tous un peu à l'art. Mon père est cameraman, ma mère et mon frère sont photographes, ma sœur pianiste et ingénieur du son et mon grand-père était artiste peintre... Depuis l'enfance créer a toujours été un besoin pour moi.

L'art peut-il changer le monde ?

Vincent : Pas en l'état actuel de l'évolution humaine en tout cas.

Marie : C'est mal parti

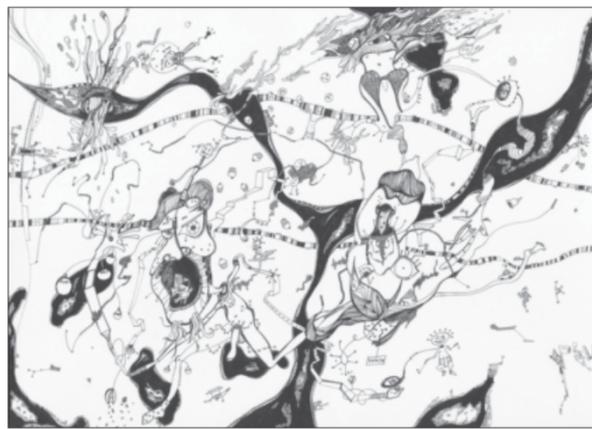
Ittre vous inspire-t-il ?

Vincent : Je suis né à Bruxelles et j'y ai vécu pendant presque 40 ans. Je savais très bien qu'en déménageant à la campagne mon travail artistique allait évoluer. Et de fait je suis passé de la figuration à l'abstraction et du noir et blanc à la couleur. Mais j'ai bien peur que ce ne soit pas lié spécifiquement à Ittre. Par contre Ittre me donne envie de me remettre à la photo.

Marie : D'une certaine manière, l'équilibre que m'a procuré notre installation à Ittre a certainement influencé mes traits...

À L'ESPACE BAUTHIER
DU 3 AU 18 DÉCEMBRE 2016.

La cellule d'Art Plastique
du Centre Culturel
Aude, Marie-Laurence et Fabrice



Stages



L'Art qui Show!
en collaboration avec la commune d'Ittre

**Stage de
Nouvel an**

du 2 au 6 janvier 2017
(de 10h00 à 16h00 - garderie de 7h30 à 18h00)
Salle polyvalente de Virginal

Danse, théâtre, expression corporelle,
loisirs créatifs, jeux...
Boum le vendredi après-midi.

Informations et réservations:
artquishow@gmail.com
0476.92.54.52.

L'ART QUI SHOW!
Ecole des arts de la scène

Informations novembre, décembre et janvier

ATELIERS
Des ateliers de théâtre et d'improvisation pour enfants, adolescents et adultes.

Lundi : ateliers pour les enfants de 6 à 8 ans (17h à 18h) et 10 à 13 ans (18h à 19h)
Mardi : ateliers pour enfants de 8 à 12 ans (17h à 18h) et adultes (20h à 21h30)
Jeudi : ateliers pour ados (18h à 19h) et adultes (19h à 20h30)
Vendredi : ateliers pour enfants de 8 à 12 ans (17h à 18h) et ados (8h à 19h30)
Reprise des inscriptions pour le mois de janvier : 0476.92.54.52.

STAGES
Stages pendant les vacances scolaires.
Salle Polyvalente de Virginal

Toussaint (du 2 au 4 novembre) : Rebelle 42€/3 jours
Nouvel an (du 2 au 6 janvier) : C'est la fête ! 70€/semaine

SPECTACLES

Vendredi 18 novembre : Murder Party Steampunk à l'étable d'hôtes de Virginal Spectacle interactif

Nos Café-Théâtre - Spectacle et Repas
Salle Polyvalente de Virginal

Vendredi 2 et samedi 3 décembre à 19h30 : « Album de famille » (les adultes)
Vendredi 13 janvier 2017 à 19h30 : « Impro et Théâtre » (les ados)
Samedi 14 janvier 2017 à 19h00 : « T'es qui toi ? » (les enfants)

Mail : artquishow@gmail.com Site : www.artquishow.com

L'Art qui Show ! 22, rue du Sart à 1460 Ittre
0476.92.54.52

Noël au théâtre Sweet & Swing
du Théâtre de La Guimbarde

Prévente : 7 EUR. - Entrée : 9 EUR.

Jeudi 29 décembre à 15h
Salle polyvalente de Virginal
Infos et réservations :
Centre culturel d'Ittre
067/64.73.23 - 0473/942.110
www.ittreculture.be

Un bel évènement automnal

C'est un vrai temps d'automne qui a servi de cadre à l'après-midi/promenade « Du Champ à notre assiette » organisée le 6 novembre dernier par le centre culturel d'Ittre. Et bien que côté météo ciel couvert, bourrasques et fraîcheur aient été notre lot, cela n'a pas découragé les visiteurs qui sont venus nombreux déambuler dans les rues de Haut-Ittre.



C'est en effet quelques 300 personnes (280 d'après les forces de l'ordre !) qui nous ont rejoints pour s'informer, échanger, comparer, goûter, cuisiner, tester ou tout simplement admirer autour

de la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable.

Cet enthousiasme est venu s'ajouter à celui des différentes personnes qui avaient accepté au

préalable d'enrichir la journée de leur présence ou en ouvrant leur maison ou leur jardin au public.

Merci encore à l'asbl Soie-Là, Geoffroy Godeau, Les ateliers de Gen', le rucher du Warchay, la Fabrique d'Eglise de l'Eglise Saint Laurent, l'animateur du potager communal, Nature et Progrès, Violette Penasse, Georges Duparc, Phy'terma et le Royal photo club de Nivelles pour leur investissement dans la préparation de l'évènement. Comme prolongation à cette journée et vu le succès rencontré par le premier atelier cuisine sur l'Assiette Ecologique donné ce jour-là, le centre culturel a l'intention de programmer de nouvelles séances au cours de l'année 2017. Les dates de ces nouvelles rencontres vous seront communiquées dans le Petit Tram de janvier 2017.

Nathalie Lourtie



Ecole communale d'Ittre « Les Longs Prés » se mettent au vert

Durant la semaine du 14 novembre, les élèves des première et deuxième années primaires de l'école communale d'Ittre sont partis en classes vertes au domaine de Mozet, dans la région namuroise.



Après la découverte des lieux, un véritable château, les enfants ont pris possession de leurs appartements et explorer les environs. Les nouveaux petits «châtelains» ont profité de leur séjour pour

effectuer des activités variées et enrichissantes sortant de leur quotidien, tel que cuisiner différents plats à base de plantes et fruits des bois, construire de gigantesques cabanes, découvrir les différentes

sortes de champignons, s'essayer au land Art (tableaux vivants avec objets naturels), réaliser des instruments de musique à l'aide de matériaux de la forêt (mirliton en sureau par exemple), découvrir les petites bêtes du sol et partir sur la piste des animaux.

Les journées furent bien remplies malgré une météo capricieuse. Les enfants bénéficiant d'un cadre magnifique et d'une équipe dynamique sont rentrés ravis de l'expérience et la tête pleine de souvenirs.

Maxime Ladrière, titulaire P1A

La langue de chez nous Mettre au féminin

Ceci est conforme au décret du 21 juin 1993 de la Communauté française qui féminisait les noms de certains métiers. Ce décret s'inspire largement des règles proposées en France (circulaire de 1986).

Je ne vais pas rappeler les règles courantes...

- instituteur - institutrice
- coiffeur - coiffeuse
- boulanger - boulangère
- pharmacien - pharmacienne

Si le masculin se termine déjà par E, la forme féminine est identique (forme dite «épïcène»)

- un architecte - une architecte
- un comptable - une comptable
- Mais un poète - une poétesse

Voici quelques autres cas particuliers...

- docteur - doctoresse
- débiteur - débitrice (personne chargée de débiter, par exemple du bois)

débitrice (personne qui doit quelque chose, par exemple de l'argent)

- facteur - factrice
- maître - maîtresse (d'école par exemple).

- maître (pour un avocat)
- mineur - mineuse (ouvrière qui travaille dans une mine)

- mineure (personne qui n'a pas atteint sa majorité)

Arthur Deghorain

De joyeuses fêtes de fin d'année

le retour des Palombes

Stages « bien-être » d'hiver

Du 26 décembre au 30 décembre 2016 et du 2 au 6 janvier 2017. De 9h à 16h.



Au programme :
chasses aux trésors, constructions de cabanes, préparations culinaires, contes, théâtre, cirque, terre glaise, peinture, dessin... Tout cela dans un cadre magique avec des collaborateurs fantastiques selon le rythme de chacun dans un esprit de respect, créativité, bonne humeur 100% NATURE.

PAF : 110€/semaine/enfant
Possibilité d'inscription à la journée : 25€/jour/enfant
Garderie à partir de 8h et le soir jusqu'à 17h30 : 2€/garderie/enfants.
Le paiement est à effectuer avant le 15 décembre.
Celui-ci tient lieu de confirmation.
Renseignements et inscriptions : 0479/449578
christinegregoire7@gmail.com
Guy-Guy, Framboise, Aurélie, Lucie, Damien et Cricri.

La nature au bout des bois
2 au 6 janvier 2017

L'asbl Equinoa propose un stage nature et créatif pour les enfants et jeunes de 6 à 12 ans durant le congé de Nouvel An. Bien équipés, nous découvrirons les joies de la nature en hiver, prendrons plaisir à rencontrer les animaux du refuge, profiterons des bois et du jardin comme lieux d'observation, jeux et aventures. De retour au chaud nous laisserons s'exprimer toute notre créativité en fabriquant mille choses extraordinaires avec les bouts de bois ramené de nos randonnées et balades. Cabanes, arcs à flèches, bâtons de trésors et balais de sorcières seront au rendez-vous.

Que l'aventure commence !

Dates : 2 au 6 janvier 2017
Horaire : de 9h à 16h. Garderies possible sur réservation de 8h à 9h et de 16h à 17h. 1€ par garderie.
Lieu : Equinoa, rue d'Hennuyères, 28 à 1460 Virginal
Tarif : 90€/enfant
Infos et inscriptions : equinoa-asbl@hotmail.com 067/ 74 65 26 0498/62 97 98

Bien être par le scrap

Atelier des «Mi-La-Mi»

Du 26 au 30 déc. 2016 stage pour enfants dès 6 ans
Sem. du 2 janv. 2017: ateliers adultes

À la carte: 1, 2, 3 jours ou semaine
De 10 à 16h.(possibilités de garderie)

Au programme: scrapbooking, déco, bricolages divers

Prévoir: repas collations, boissons offertes

Atelier des "Mi-La-Mi" **P.A.F.:** 30€/ journée; 120€/ semaine

Rue du Croiseau, 80 **Ateliers adultes:** 15€/ 1'atelier + matériel
1460 Ittre 30€/ journée + matériel
gsm1 : 0495/27 07 97 50€/ 2 jours + matériel
gsm2 : 0497/497 000
mail : milamisrap@outlook.be **Prévoir photos et pique nique, boissons offertes**

Le temps d'une rencontre
Rencontres familiales et intergénérationnelles

Dans sa ferme d'animation et son mini-refuge, Equinoa vous invite un dimanche par mois à venir prendre le temps de passer du temps ensemble tout simplement.

Découvrir, apprendre, papoter, partager, échanger, rencontrer, créer, inventer, s'émerveiller et passer de joyeux moments.

Un dimanche par mois de 10h à 12h chez Equinoa
Rue d'Hennuyères, 28 à 1460 Virginal

Contact avec les animaux (poney, âne, chèvres, ...) et :
30/10 Spécial Halloween, atelier grimages végétaux
27/11 Découverte de l'aromathérapie « Soulager les petits maux hivernaux » avec Maryline
18/12 Atelier culinaire : recette de pain « maison » super facile et délicieuse avec Sabine
29/01 Atelier créatif « Origamis » avec Cécile
19/02 Découverte de la chromothérapie avec Sonia
26/03 Promenade ramassage lent des déchets avec les poneys et l'âne
28/05 Atelier créatif « Tricotins à doigts »
4/06 Atelier éco-créatif « Semis et cache pot en bouteille de récup »

Bienvenue à tous, petits et grands !
GRATUIT sur réservation 0498/62 97 98 ou equinoa-asbl@hotmail.com
WWW.EQUINOAAASBL.COM



Conseil Communal

Présents : Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale), Jean-Paul Cayphas (Président du Conseil Communal – I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (I.C.), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Thierry Wyns (I.C.)

Arthur Deghorain (IttrePlus), Christian Fayt (IttrePlus) et Aurélien Aubry (IttrePlus) sont excusés. Donatienne Jossart (I.C.) et Pascal Henry (I.C.) sont absents.

Catherine Delongueville, Directrice Financière de l'Administration Communale, arrive en cours de Conseil pour la présentation de la modification budgétaire.

1. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2 DE 2016 – SERVICE ORDINAIRE ET EXTRA-ORDINAIRE

Les discussions concernant la modification budgétaire tournent largement autour du Centre sportif de Virginal, avec une dépense supplémentaire entre 350.00 et 600.000 EUR, selon les interprétations. Une partie de l'opposition réclamant même la démission de l'Echevin Vankerkove.

Vote à l'ordinaire : Oui (8 – IC et IttrePlus) – Non (3 – Ecolo et PA)

Vote à l'extraordinaire : Oui (8 – IC et IttrePlus) – Non (3 – Ecolo et PA)

Vote global : Oui (8 – IC et IttrePlus) – Non (3 – Ecolo et PA)

Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances (I.C.) présente le contenu de la modification budgétaire.

Les recettes nettes ordinaires augmentent de 44 000 EUR, dont 18 000 EUR provenant des recettes antérieures de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy. 7 500 EUR s'inscrivent à la fois en recettes et en dépenses pour les cartes d'identité. 5 000 EUR de documents administratifs s'ajoutent aux recettes. Il y a par contre une baisse de 16 297 EUR de recettes concernant le montant alloué par le Fonds des Communes. Il y avait déjà eu 14 000 EUR de moins que ce que les estimations prévoyaient en 2015, et cette somme a diminué de 20 000 EUR depuis 2014. Enfin, on note une hausse de 20 500 EUR de recettes concernant l'Enseignement. C'est en partie dû à une hausse du nombre d'élèves et donc une augmentation du subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles alloué pour l'enseignement à Ittre. Dans cette somme, on compte aussi une augmentation des repas chauds, mais qui s'inscrit quant à elle en recettes et dépenses. Et 4800 EUR de réduction de charges APE patronales.

Concernant les dépenses ordinaires, elles augmentent de 324 623 EUR. 234 780 EUR correspondent à un prélèvement pour financer l'extraordinaire, et donc il y a une augmentation nette de 90 000 EUR des dépenses ordinaires. 14 000 EUR de dépenses des exercices antérieurs se rajoutent, et 22 000 EUR pour le personnel d'enseignement (dus à l'augmentation du nombre d'élèves). 2 800 EUR de dépenses s'ajoutent pour la bibliothèque suite à une révision du statut d'une bibliothécaire. Il y a une baisse de 40 000 EUR des dépenses venant du fait que l'engagement d'un éducateur de rue et d'un directeur de centre

sportif était prévu, mais il n'aura pas lieu en 2016. 52 000 EUR sont à noter pour l'assistance sociale, venant de l'augmentation des activités extrascolaires (puisque'il y a plus d'enfants), ainsi que du retour à temps plein d'une employée qui n'a pas été inscrit en MB1/2016. 27 000 EUR de dépenses s'ajoutent aux frais de fonctionnement en administration générale. Et enfin, 29 000 EUR s'ajoutent pour l'enseignement, puisqu'un module d'accueil a dû être installé pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Dans ce montant se trouvent aussi les repas chauds, qui sont inscrits en recettes et dépenses.



Près de 345.000 euros d'emprunt pour terminer le centre sportif de Virginal

La modification budgétaire 2 de 2016 se clôture donc avec un boni à l'ordinaire de 88 413 EUR, pour 82 851 EUR en 2015.

Concernant l'extraordinaire maintenant, l'Echevine poursuit son exposé.

Pour les recettes extraordinaires, on note 234 000 EUR sont prélevés de l'ordinaire vers l'extraordinaire, ce qui s'ajoute déjà au prélèvement réalisé lors du budget et en MB1/2016, pour un montant de plus de 900 000 EUR cette année. 78 219 EUR s'ajoutent également aux recettes pour de nouveaux subsides trouvés.

Concernant les dépenses, on peut noter 251 600 EUR d'emprunt pour terminer le projet de crèche, et 344 850 EUR d'emprunt pour terminer le projet de centre sportif à Virginal. L'abandon temporaire de l'agrandissement du centre administratif, pour raisons financières, entraîne une dépense en moins de 100 000 EUR. Il y a une hausse des dépenses de 93 000 EUR dans le poste du service communication et voies navigables, qui vient notamment d'un projet de borne de rechargement pour voitures électriques (mais ce projet ne sera réalisé que si un subside est obtenu), ainsi que de l'asphaltage des routes et l'achat de matériel pour le service travaux.

Ces hausses importantes des dépenses sont des estimations. Elles sont inscrites dans des dossiers qui n'ont pas encore abouti. Concernant les deux emprunts pour les gros projets de crèche et de centre sportif, il faut que ces sommes soient au budget pour pouvoir attribuer les marchés. Cela explique le recours à l'emprunt. Toutefois, le Collège espère pouvoir dégager un boni suffisant au compte 2016 intégré à la MB1 2017 afin de financer une partie sur fond propre, et tout le monde continue également la recherche de subsides, pour limiter au maximum cet emprunt.

Jusqu'à présent, l'extraordinaire a pu être financé par l'autofinancement et les sub-

sides. Plus rarement par le recours à l'emprunt. Cependant, pour pouvoir boucler l'extraordinaire à l'équilibre, il faut recourir à l'emprunt.

Toutefois, l'avis de l'Echevine indique qu'à première vue, il s'agit là d'une modification budgétaire normale. La grosse dépense inscrite à l'ordinaire correspond à un prélèvement vers l'extraordinaire. Elle reconnaît cependant que différentes choses attirent l'attention. Il y a une hausse nette des recettes de 44 000 EUR et une hausse nette des dépenses de 90 000 EUR. Cela indique que les recettes augmentent moins rapide-

ment que les dépenses, et il faut rester vigilant à cela. Elle note aussi que le montant alloué par le Fonds des Communes est toujours réévalué à la baisse par rapport aux estimations budgétaires alors que les charges des communes continuent d'augmenter.

L'augmentation des recettes en enseignement est un très bon indicateur de la qualité de l'enseignement proposé dans la commune. Cela montre que les écoles fonctionnent bien et que le niveau est bon. En octobre, un recomptage des élèves a eu lieu, et de nouveaux enseignants seront attribués à nos écoles, à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, cela a un pendant au niveau des dépenses, puisque les dépenses liées à l'enseignement augmentent également, notamment concernant les frais de fonctionnement et l'intervention communale pour diverses activités.

L'Echevine note que les recettes échappent depuis longtemps au contrôle du Collège. Les inscriptions budgétaires sont revues presque systématiquement à la baisse. Un travail colossal est effectué par le service financier pour clarifier les recettes. Et maintenant, les dépenses risquent d'échapper également à leur contrôle petit à petit par manque d'anticipation.

Concernant les grands projets à l'extraordinaire, jusqu'à alors, l'autofinancement combiné aux subsides était quasiment suffisant. Aujourd'hui, les projets en voie de finalisation réservent des surprises qu'il n'est pas toujours possible de financer, et l'emprunt est la solution technique adoptée. Il faut rappeler que le Collège a deux limites par rapport à l'emprunt. La première est une balise de la Région wallonne qui fixe la limite à 180 EUR par an et par habitant, cumulables depuis 2014. La Commune d'Ittre est largement en deçà. La deuxième limite est celle que le Collège s'est fixée en début de législature, qui est celle de ne pas dépasser le montant des

emprunts remboursés d'ici à la fin du mandat, à savoir 1 400 000 EUR maximum. Si les deux emprunts sont réellement effectués, cela fera donc passer le montant des emprunts de cette législature à un montant de plus de 1 300 000 EUR, soit la limite fixée lors de la déclaration de politique générale.

Claude Debrulle (P.A.) prend alors la parole. Pour le conseiller, le Collège est passé maître dans l'art du funambulisme. Est présentée ici une modification budgétaire dont l'élément central est le surcoût estimé à 617 000 EUR du centre sportif. Qui plus est, il n'est indiqué nulle part pour quelle raison et à quelle fin ce montant est inscrit. A chaque fois que le centre sportif est abordé, il est dit aux conseillers qu'un moment sera consacré pour en discuter, plus tard. Mais cela n'est toujours pas le cas. Et pour cette modification budgétaire, on demande donc d'avaliser cette décision, sans pour autant avoir fourni aux conseillers un moment pour discuter du fond de ce dossier. Il n'y a donc pas de note explicative, pas de dossier détaillé, pour un dossier qui se monte déjà à plus de 4 000 000 EUR, sans même encore y inclure des frais de fonctionnement par exemple. Au Conseil Communal de juin, lorsque P.A. avait demandé pourquoi il y avait eu un tel étalement des travaux, l'Echevin en charge des sports et de l'urbanisme, Daniel Vankerkove (I.C.) avait lu une longue note explicative. Quand les conseillers ont demandé cette note, on leur a dit qu'il était impossible de leur transmettre, et qu'une note plus complète était alors en préparation, laquelle n'a toujours pas été reçue non plus par le Conseil. Le groupe P.A. a repris ses archives et a reproché à un examen du dossier. Cela leur a donc appris qu'en septembre 2013 (en se basant sur les comptes-rendus de conseils communaux du Petit Tram), l'Echevin des Sports Vankerkove a présenté un projet de lancement de ces infrastructures sportives. L'ouverture était prévue au printemps 2016. P.A. avait alors évoqué les difficultés du projet, comme par exemple la non-conformité au Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.) de la Rue de Samme, en relevant trois infractions. Le groupe P.A. avait alors proposé de faire modifier le P.C.A. Cette même proposition est actée par le Conseil en octobre 2013, où une modification du P.C.A. est inscrite avec un budget de 15 000 EUR alloué. Or, on se retrouve alors au printemps 2016, les travaux s'arrêtent subitement. Le P.C.A. n'a pas été modifié, ni même le projet pour coller à ce P.C.A. En mars 2016, le terrain voisin est acquis par un promoteur privé, qui vérifie le P.C.A. et voit que la construction du centre sportif n'est pas conforme et empiète sur son terrain. Le conseiller Debrulle parle donc d'un projet bouclé à la va-vite, qui cause donc l'arrêt des travaux depuis plusieurs mois et des frais supplémentaires, qui auraient pu être évités. Ces 600 000 EUR supplémentaires inscrits dans la MB2/2016 correspondent à environ 100 EUR supplémentaires par personne habitant la commune, du nouveau-né aux personnes âgées. C'est un coût exorbitant pour les finances publiques, qui est le résultat, selon P.A., d'une faute politique grave. Le Collège ne s'est pas conformé à la décision prise en octobre 2013 et n'a pas changé le projet. Le Club de Hockey des Lynx, à qui la promesse d'un terrain mis à disposition dure depuis plus d'un an, perd actuellement des membres. Vont-ils résister à ces promesses ? P.A. pense qu'un Echevin doit pouvoir assumer ses erreurs et prendre ses responsabilités. Ici, P.A. estime que la responsabilité à prendre est la démission de l'Echevin porteur du projet, à

savoir Daniel Vankerkove. A défaut d'une telle décision, cela signifierait que le Collège couvre son échevin et assume toute la responsabilité de cette erreur. Est-ce cela la déontologie et l'éthique que les représentants de notre commune veulent assumer ?

Patrick Monjoie (P.A.) invite les conseillers à prendre connaissance d'un texte qui leur a été distribué, à l'initiative de P.A. Le conseiller appuie ce que son collègue P.A. a dit juste avant. Il est extrêmement inquiet quant à ce budget et aux avis rendus. Tout cela est très négatif. Ce projet que le conseiller qualifie de pharaonique a été géré avec une grande désinvolture. Il n'y a certes pas de faute légale à mettre en avant, mais bel et bien une faute éthique. C'est une question de respect. Du respect envers les Ittrois, puisque cette nouvelle augmentation représente 100 EUR par Ittrois. Du respect envers les travailleurs communaux, qui voient le projet de nouveau centre administratif abandonné quand leurs locaux ne sont pourtant plus adaptés, et sont trop petits. Il y avait une excellente opportunité d'améliorer le travail des employés communaux, et elle est délaissée au profit de ce projet. Le conseiller considère que si on lit entre les lignes, on peut trouver que la solution semble être alors les réserves communales : les pensions, les réserves du contentieux NLMK ou encore la vente des parts « R » que la commune possède dans une intercommunale d'électricité. Ce centre sportif est une action prise pour les clubs sportifs de la commune, mais ceux-ci sont désormais en difficulté. La responsabilité de cette mauvaise gestion n'est pas à incomber juste à l'Echevin, mais à l'ensemble de la majorité. Représentez-vous vraiment les intérêts des Ittrois, avec ce dossier ? La démission serait le seul acte valorisant à poser ce soir, pour le groupe P.A.

Hélène de Schoutheete (I.C.) ne veut pas que l'on sorte des mots de leur contexte pour faire dire le contraire de ce qu'elle signifie dans son avis. Ce dernier doit être pris dans sa globalité. Elle refuse, qui plus est, les amalgames. Il a toujours été dit que les réserves du contentieux et des pensions ne seront pas utilisées pour autre chose que ce à quoi elles sont destinées. Et la majorité a bien l'intention de s'y tenir. Concernant les parts « R », elles sont comptabilisées dans le financement des infrastructures. Quoiqu'il arrive, cette vente est allouée au nouveau centre sportif. Il ne s'agit pas de les garder pour le plaisir. Sur le papier, elles sont déjà dépensées pour ce centre et ne seront vendues que quand la trésorerie le nécessitera.

Luc Schoukens (Ecolo) rejoint P.A. sur un point crucial. Pour Ecolo, il s'agit bel et bien d'un fiasco financier et politique. Dès le départ, le conseiller Schoukens avait attiré l'attention sur les risques d'un tel projet. Mais il a été poursuivi pour aider le club de hockey et développer l'activité sportive du village. Finalement, le club de hockey souffre de l'attente de la fin des travaux. A l'époque, il avait été suggéré d'agrandir l'espace sportif d'lttre Centre, mais cette idée n'a pas été suivie. Il y a ici des problèmes de non gestion, des problèmes financiers, etc. Même si des subventions hypothétiques peuvent encore arriver, les sous sortent quand même de la poche des citoyens. Ecolo se dit déçu. Le conseiller en profite pour demander ce qu'il en sera de l'utilisation de la salle. Il a en effet entendu que certains sports ne pourront pas s'y pratiquer, notamment le mini-foot ou le basket, pour cause de dimensions non conformes. Est-ce vrai ? Et les sportifs ittrois pourront-ils en profiter avant l'automne 2017 ? Ecolo dénonce, une fois encore, la mauvaise gestion énergétique du bâtiment, alors qu'il a été suggéré différentes pistes pour une gestion plus saine. Enfin, le conseiller rappelle que l'opposition est toujours en attente de précisions sur les frais de fonctionnement, les frais énergétiques, les frais de conciergerie, etc. Qui plus est, où sont les responsabilités pour l'arrêt des travaux ? Est-ce la faute du politique ? Des architectes ? De l'ingénieur ? Toutes ces questions restent sans réponse, alors qu'avec des réponses, une procédure judi-

ciaire pourrait aider à clarifier la situation. Le conseiller termine par dire que la responsabilité de l'ensemble de la majorité est engagée.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) tient à rappeler aux conseillers que l'infrastructure sportive et le fond du débat concernant ne sont pas programmés à l'ordre du jour de ce conseil. Il s'agit bien de traiter ici de la modification budgétaire.

Ferdinand Jolly (I.C.) souhaite quand même intervenir quant à l'infrastructure. Le projet a été porté par l'ensemble du Collège et la responsabilité est sans aucun doute collégiale. Le Bourgmestre atteste fermement qu'il n'y aura aucune démission suite à ce projet et que le travail accompli, notamment par l'Echevin Vankerkove, est un travail colossal et qui a porté ses fruits. Lui aussi est remonté dans les archives et souligne que le projet présenté par l'ancienne législature pour ce même centre sportif se montait déjà à 2 500 000 EUR. Enfin, il tient à dire qu'un Conseil communal se tiendra le 15 novembre, durant lequel l'infrastructure sportive sera l'un des points à l'ordre du jour. Les montants sont importants, il le reconnaît, mais nécessaire pour une politique sportive efficace à l'ttre.

Daniel Vankerkove (I.C.) est extrêmement peiné par la demande formulée par le groupe P.A., et la façon dont elle a été formulée. Ils se sont basés sur un chiffre inscrit dans une modification budgétaire, alors que ce chiffre va probablement être dégonflé par de nouveaux subsides. L'opposition prétend que l'Echevin a mal fait son travail, alors qu'il s'est investi comme personne pour ce projet et a déjà trouvé 3 000 000 EUR de subsides sur les 4 500 000 EUR annoncés pour le projet. L'Echevin Vankerkove, très remonté, trouve que P.A. fait preuve d'un toupet extraordinaire pour demander sa démission, alors que lorsqu'ils étaient responsables du projet Sportissimo, ils s'étaient tû. Il y a ici une volonté que le projet arrive à terme. Aujourd'hui, il y a effectivement une estimation d'un déséquilibre de 600 000 EUR, mais le Collège continue de bouger pour que ce déséquilibre soit comblé autrement. C'est de la prudence d'inscrire ce montant en dépenses. Il existe déjà des garanties orales. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique à ce sujet que Daniel Vankerkove et Christian Fayt se sont déplacés au bureau du ministre Furlan pour en discuter, et qu'un montant de 400 000 EUR de subsides possibles a été évoqué. **L'Echevin Vankerkove (I.C.)** explique que la prudence a poussé le Collège à ne pas les inscrire tant qu'il n'y avait pas de garantie écrite. Ces nouveaux subsides, c'est lorsque l'Echevin Vankerkove et l'Echevin Fayt se sont déplacés au bureau du Ministre Furlan qu'ils ont pu en discuter. Pour Daniel Vankerkove, P.A. profite d'une situation pour mettre une personne en difficulté, de façon irrespectueuse. L'Echevin se sent trahi dans la boue, il y voit une attaque ad hominem et considère que c'est une façon de traîner sa carrière dans la boue en une minute. Pour lui, les discussions sont vaines. Le seul objectif qui l'anime désormais est de clôturer ce projet pour qu'il soit utilisé par les clubs sportifs. Il tient à préciser encore que le basket est prévu dans le projet, qu'il ne considère pas comme pharaonique, mais bien nécessaire et attendu. Et tout cela ne peut se faire sans argent. De nombreux problèmes ont déjà été résolus, et l'Echevin assure que toutes les personnes impliquées dans ce projet mettent tout en œuvre pour que ceux qui restent soient eux aussi résolus.

Claude Debrulle (P.A.) n'a jamais mis en doute l'investissement et l'énergie consacrés au projet. Mais à côté de cela, il considère toujours qu'il y a indubitablement faute. Il estime que le Collège camoufle cela en promettant des subventions hypothétiques. Mais l'inscription budgétaire est bien là. De plus, le conseiller P.A. avoue qu'il s'attendait à la comparaison avec le projet Sportissimo. Mais pour lui, il y a une différence puisqu'il s'agit ici d'une faute dans le chef de l'Echevin, couverte par le Collège, et que pour Sportissimo, la faute résiderait dans l'examen réalisé par les ingénieurs ou les entrepreneurs, sans res-

ponsabilité politique. **Daniel Vankerkove (I.C.)** s'insurge à nouveau contre cette attaque qu'il considère ad hominem, et considère que la demande de P.A. n'a lieu que parce que les élections approchent.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) demande à nouveau que le débat reste ici centré sur la modification budgétaire.

Patrick Monjoie (P.A.) considère qu'il ne traîne pas 36 années de carrière dans la boue, il ne remet aucunement en question le travail de l'Echevin, mais juge bien sur ce seul point qu'est le centre sportif. Il se dit ravi que le Collège s'engage à ne pas toucher aux réserves. Mais il constate que le trou financier se creuse de modification budgétaire en budget, et que dans les avis rendus, le ton de l'inquiétude augmente lui-aussi.

Luc Schoukens (Ecolo) se dit quant à lui ravi d'apprendre que le point du centre sportif sera bel et bien à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Mais la préoccupation de l'opposition pour cette modification budgétaire est justifiée, quand on parle de sommes aussi élevées. La préoccupation est de poursuivre l'intérêt général. Pour revenir sur Sportissimo, le conseiller considère qu'il s'agit d'un dossier supplémentaire qui s'ajoute aux préoccupations. Le choix de maintenir l'emprunt à un niveau bas est très bien, mais ici, l'emprunt sert à corriger des erreurs plutôt qu'à investir dans l'avenir, et c'est inquiétant.

Hélène de Schoutheete (I.C.) précise qu'il n'y a pas de trou financier, et que les finances restent saines. Comme lors de plusieurs avis budgétaires, l'Echevin des Finances incite ici à la prudence. Le Fonds Régional d'Aide aux Communes a été contacté pour étudier les chiffres d'lttre et trouver des pistes pour mieux élaborer les budgets. La majorité reste consciente de la fragilité d'une grande partie des recettes.

Daniel Vankerkove (I.C.) souhaite préciser qu'il n'a aucunement critiqué l'intervention du conseiller Schoukens. Bien que sur le fond, il ne soit pas d'accord avec tout, la façon d'exprimer son avis est restée respectueuse. Par contre, l'invitation du conseiller **Patrick Monjoie (P.A.)** à ce que les membres du Collège paient le surcoût de plus de 600 000 EUR eux-mêmes, l'Echevin déclare que cette proposition est du populisme pur, à l'approche des élections, et il se dit blessé. Comme pour l'ensemble des projets, tout va être mis en œuvre pour trouver les deniers nécessaires et que cela n'impacte pas les finances des habitants.

Thierry Wyns (I.C.) tient à dire qu'il soutient le projet. Certes, il y a des difficultés et des problèmes – on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Le conseiller tient à remercier le collège et reste persuadé que les gens de Virginal et les sportifs de la commune seront ravis quand ils pourront profiter de ces installations !

Luc Schoukens (Ecolo) tient à terminer son intervention. Il est évident que cette modification budgétaire ne dispose pas que de mauvais points. Ainsi, on voit que l'Agora Space prend forme. Du point de vue de l'énergie, des tas de choses sont mises en place, comme POLLEC 2, le groupe Energ'lttre ou encore le cadastre énergie. La borne de recharge des voitures électriques est aussi un projet intéressant pour la commune. Un marquage au sol est inscrit, pour que les cyclistes roulent plus en sécurité. Et l'animateur jeunesse reste au programme, même si ce n'est pas pour cette année. Il reste encore des postes négatifs. Les caméras de surveillance restent un sujet sensible pour Ecolo, et le conseiller souhaiterait qu'on abandonne la décision de les installer. Le manque d'investissements l'inquiète également. Enfin, il tient à noter également le manque de transparence quant au dossier «La Valette». Il termine par souligner les efforts importants dans la lutte contre les inondations, même si selon lui, la commission mise en place à cet effet n'est pas associée au processus.

Ferdinand Jolly (I.C.) pour en revenir au Centre sportif, souligne l'audace et le cou-

rage qu'il aura fallu pour mener un tel projet, et Daniel Vankerkove l'a fait. Les écoles du territoire, les sportifs et les riverains en bénéficieront. Quatre ans pour boucler un tel projet, c'est normal.

Claude Debrulle (P.A.) souhaite quant à lui relever trois éléments supplémentaires, et poser deux questions. **Jean-Paul Cayphas (I.C.)** estime que les conseillers ont eu droit à plus de temps de parole qu'il n'est normalement prévu. Il demande de s'arrêter là. **Le conseiller Debrulle (P.A.)** poursuit toutefois. Concernant le déficit structurel, il note qu'il a déjà augmenté de 4%. Qui plus est, s'il est de 90 000 EUR pour l'Echevine de Schoutheete, la Directrice Financière de l'Administration Communale le chiffre dans son avis à 324 000 EUR. Concernant la limite de l'emprunt fixée à 1 400 000 EUR par la majorité, le conseiller précise qu'elle est déjà dépassée, si on y ajoute l'égoûtage. Or, il reste deux ans de législature. Il continue en évoquant le projet LIFE pour une Zone d'Immersion Temporaire. Dans un bulletin communal récent, le Premier Echevin, Christian Fayt, y annonce que les subsides de l'Union Européenne pour ce projet n'ont pas été alloués, mais que le projet estimé à 700 000 EUR sera malgré tout poursuivi. Pour ce qui est de ses questions, il demande d'abord ce qu'il en est du ré-examen du contentieux NLMK qui avait été annoncé pour juillet. Ensuite, il parle d'une étude sur l'horizon scolaire, qui estime qu'il manquera 72 places dans les classes à l'ttre d'ici à 2022. L'Echevine estime que l'enseignement bat son plein à l'ttre, même si cela engendre des frais supplémentaires. Comment alors préparer cet avenir ?

Jean-Paul Cayphas, Président (I.C.) estime que le Conseiller n'a plus à poser de questions à ce stade de la discussion. Il demande aux conseillers de regrouper leurs questions pour que tout tienne en deux interventions maximum à l'avenir.

Hélène de Schoutheete (I.C.) tient tout de même à préciser que, depuis quelques années, le déficit structurel a été contrôlé, mais ce n'est pas le cas cette année. Il y a toutefois une volonté de redresser la barre, et des dispositions sont prises en ce sens. Concernant l'éducateur de rue, même s'il n'est pas engagé en 2016, il est toujours au programme. Le profil de fonction est d'ailleurs déjà prêt et sera bientôt partagé. Enfin, concernant le contentieux NLMK, elle assure que si l'administration ou le Collège disposait des informations, ils les partageraient, mais actuellement, ce n'est toujours pas le cas.

S'en suit alors une lecture de la modification budgétaire page par page, pour que les conseillers puissent poser leurs questions lors de postes incompris.

2. BUDGET 2017 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-RÉMY

Vote : Unanimité (10)

L'Echevine des Finances de Schoutheete (I.C.) présente le point. Les recettes totales s'élèvent à 29 361,30 EUR et les dépenses totales à 28 765 EUR. L'intervention communale est de 26 971,30 EUR. En 2016, un investissement extraordinaire pour le clocher était prévu, mais ils n'étaient pas sûrs que le cahier des charges serait prêt à temps. Le résultat comptable est donc de 596,30 EUR.

3. GESTION DES DÉCHETS – COÛT VÉRITÉ BUDGET 2017

Vote : Unanimité (10)

Le Président Cayphas (I.C.) s'excuse pour les documents distribués à la dernière minute. Des modifications ont, en effet, été apportées aux chiffres envoyés suite à la modification des recettes prévisionnelles par l'IBW. Les recettes estimées sont donc de 374 445 EUR, pour 367 168,53 EUR de dépenses, revues à la baisse. Le taux de couverture du coût vérité passe donc de 102 % à 101 %.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) demande si les sacs poubelles offerts aux ménages

seront renouvelés cette année. **Paul Pierson (Directeur de l'Administration Communale)** explique que ce point sera abordé lors du Conseil du 15 novembre, puis que cela rentre dans la taxe déchets, qui doit être retravaillée suite au changement de chiffres de l'IBW.

Luc Schoukens (Ecolo) estime que cela rappelle une série de questions sans réponse. Qu'en est-il de la possibilité de poubelles à puces ? Une autre gestion des déchets peut-elle être envisagée ? Il aimerait que cela soit discuté une fois en profondeur au sein du Conseil. **Ferdinand Jolly, Bourgmestre (I.C.)** déclare en prendre bonne note.

4. ACHAT DE SIX RADARS PRÉVENTIFS À ÉNERGIE SOLAIRE

Vote : Unanimité (10)

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique qu'il s'agit ici d'un marché cadre, issu d'une subvention de la Région wallonne pour du mobilier urbain de 6 240 EUR. Le Collège a décidé d'investir grâce à cela dans des radars préventifs, ainsi que dans des poubelles et des bollards. Le montant du marché s'élève donc à 12 591,60 EUR TVAC.

Thierry Wyns (I.C.) demande qui sera en charge de l'entretien. **L'Echevine (I.C.)** avoue ne pas savoir réellement. **Le conseiller Wyns (I.C.)** en profite alors pour signaler que celui installé à la Rue Bruyère ne fonctionne qu'une fois sur deux.

Luc Schoukens (Ecolo) estime qu'il s'agit là d'une bonne dépense, tellement plus intéressante que des caméras de surveillance.

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique qu'une étude est menée actuellement pour trouver où les placer. De plus, deux anciens radars préventifs à énergie solaire vont être branchés constamment à l'électricité, pour plus d'efficacité.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) demande pourquoi ne pas investir plutôt dans un radar répressif pouvant être déplacé dans plusieurs boîtiers. **L'Echevine Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique que la Commune dispose déjà d'un tel radar, mais que ceux-ci coûtent extrêmement cher, notamment pour l'installation du boîtier vide, qui doit être relié.

5. RÉFECTION DU CHEMIN DU BARDÉ

Vote : Unanimité (10)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que les travaux de la rue du Croiseau touchent à leur fin. Le projet présenté ici consiste à profiter de la présence de l'entrepreneur pour effectuer la réfection de la rue du Bardé. Le projet est estimé à 23 930 EUR HTVA. C'est une belle opportunité.

Luc Schoukens (Ecolo) demande si l'opportunité est belle pour les besoins de la commune ou pour l'entrepreneur. **Ferdinand Jolly (I.C.)** assure qu'il s'agit là réellement de poursuivre les besoins de la commune. Cela va notamment permettre de raccorder les premières habitations de la rue du Bardé à l'égouttage installé.

6. ACHAT D'UN TRACTEUR EN LEASING POUR LE SERVICE TRAVAUX

Vote : Unanimité (10)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'il s'agit ici de remplacer un tracteur datant de 1994, qui a occasionné des frais importants d'entretien et de réparation ces dernières années. L'ancien est usé, et vétuste. Il est donc proposé d'en acquérir un autre, sous forme de leasing, qui sera notamment utilisé pour la tonte des talus, mais qui sera plus polyvalent que celui dont la commune souhaite se débarrasser. Le montant estimé est de 99 180 EUR HTVA.

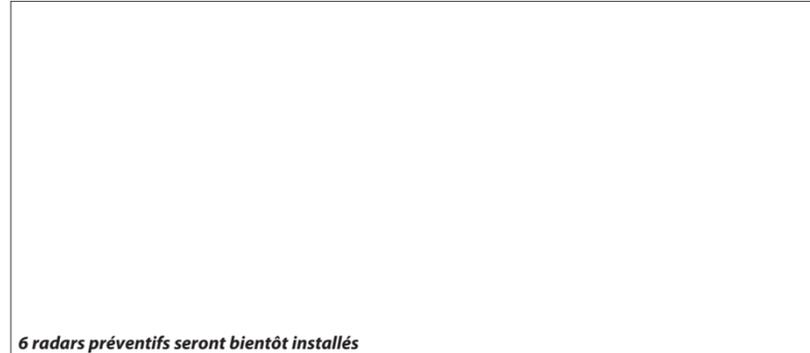
Claude Debrulle (P.A.) demande ce qu'il adviendra de l'ancien. **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique qu'il sera repris par le vendeur. **Claude Debrulle (P.A.)**, se référant au listing de matériel distribué quelques mois plus tôt, demande si deux tracteurs

sont réellement nécessaires. **Ferdinand Jolly (I.C.)** confirme que oui, en précisant que le second est aussi âgé. Trouver des tracteurs de ces puissances d'occasion est compliqué aujourd'hui, d'où la formule choisie.

7. ACHAT D'UN NOUVEAU BRAS DE FAUCHAGE POUR LE SERVICE TRAVAUX

Vote : Unanimité (10)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'il s'agit ici d'un bras qui serait placé sur le relevage du tracteur et qui pourrait être enlevé quand le tracteur participe à d'autres tâches. L'ancienne faucheuse est attachée sur le châssis du tracteur vétuste, et est elle aussi très usée. Il y a ici une subvention possible de la Province, entre 15 000 EUR et 19 000 EUR. Le marché est estimé à 38 843 EUR HTVA.



6 radars préventifs seront bientôt installés

8. ACHAT D'UNE REMORQUE PLATEAU POUR LE SERVICE TRAVAUX

Vote : Unanimité (10)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que la remorque du service travaux a rendu l'âme, et qu'il a fallu la changer d'urgence. Il faut donc ratifier cet achat. Le montant s'est chiffré à 4 356 EUR TVAC.

9. AGRANDISSEMENT DU BUREAU DE L'URBANISME

Vote : Unanimité (10)

Daniel Vankerkove (I.C.) explique qu'il y a lieu d'agrandir et d'aménager le bureau actuel. En effet, les travailleurs ont beaucoup de mal à dérouler les plans pour les lire, à stocker les dossiers ou accueillir les citoyens, tant la place est limitée. Des locaux libres existent derrière l'actuel bureau, dans ce qui était avant des cellules de dégrisement, pour l'anecdote. Le montant est estimé à 25 000 EUR TVAC, à utiliser dans l'exercice 2016 et sur fonds propres.

Patrick Monjoie (P.A.) souligne que 25 000 EUR sont annoncés, alors que la modification budgétaire n'est majorée que de 17 000 EUR. **Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale)** explique que 8 000 EUR avaient été budgétisés dès le début, parce qu'il avait été envisagé que le service travaux réalise l'aménagement. Mais leurs plannings sont chargés, et l'urgence est là. Il faut donc faire appel à des travailleurs extérieurs.

Claude Debrulle (P.A.) demande si cette mesure est insérée dans l'aménagement du futur centre administratif ? **Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale)** explique que, quelle que soit l'affectation future, l'agrandissement en profitera. Mais il tient à préciser que quand le dossier du réaménagement du centre administratif reviendra sur la table, il subira une ré-étude profonde pour s'adapter aux besoins.

10. MODIFICATION DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Vote : Unanimité (10)

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que dans le cadre du plan d'action du PCS, différents ateliers vont être mis en place. Ceux-ci ont été prévus et discutés par le comité d'accompagnement, pour finalement retenir quatre ateliers dans un premier temps : couture, terre cuite, cuisine et produits d'entretien biolo-

giques et naturels. Des démonstrations ont été faites lors de la Saint-Rémy, et le but serait maintenant de réaliser chaque atelier une fois en 2016, pour les présenter au public. Ensuite, en 2017, il y aurait un atelier par trimestre. Ces ateliers occasionnent des frais de fonctionnement, et des frais d'animateurs. Il est évidemment prévu de faire en sorte que les publics concernés soient sensibilisés, même si ces ateliers sont ouverts à tous. Si cela fonctionne, l'offre d'ateliers pourra être revue à la hausse.

Patrick Monjoie (P.A.) en profite pour signaler qu'un projet «radicalisme» fait l'objet d'un appel à projets initié par le Ministre Furlan. Il trouve qu'il serait intéressant pour le P.C.S. de tenter de remplir un dossier pour obtenir une enveloppe dans ce cadre en 2017.

Claude Debrulle (P.A.) demande com-



ment les ateliers ont été choisis. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'un appel à propositions avait eu lieu, et le comité d'accompagnement les a évaluées. **Claude Debrulle (P.A.)** cite en exemple la commune de Rebecq, qui propose un atelier de formation au numérique, idée qu'il trouve intéressante dans ce cadre. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** rappelle qu'un espace public numérique est prévu dans le cadre du P.C.S. Si les équipements sont déjà en possession de la commune, il faut encore trouver un espace et un animateur à cet espace.

Luc Schoukens (Ecolo) tient quant à lui à préciser que ces ateliers sont aussi le fruit d'une collaboration entre le C.P.A.S, Article 27 et le Centre Culturel d'Ittre.

11. STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Vote : Unanimité (10)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que c'est un réel problème dans tous les villages de la commune, et que la participation de 2015 à cette campagne de la Région wallonne avait été efficace. C'est pourquoi le Collège souhaite renouveler cette campagne. Les montants des stérilisations sont remboursés par la commune aux vétérinaires. Ensuite, la commune touche un subside de la Région wallonne en fonction du nombre de chats traités. La stérilisation d'une femelle coûte 70 EUR. La castration du mâle coûte 45 EUR. L'euthanasie d'un chat, si son état de santé est gravement altéré, coûte 50 EUR.

12. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Le Collège annonce les dates des prochains Conseils Communaux : 15 novembre, 22 novembre et 13 décembre.

13. QUESTIONS ORALES

Sécurité à la rue Bruyère

Thierry Wyns (I.C.) explique que des travaux ont été effectués à la Rue Bruyère, au niveau de chez Nobilé. Deux bollards placés devant chez lui ont été enlevés pour les travaux, mais n'ont pas été remplacés. Peuvent-ils être remis ? **Ferdinand Jolly (I.C.)** va transmettre la demande.

Diversification financière

Patrick Monjoie (P.A.) tient à parler de la cellule de la diversification financière mise en place au sein de la majorité uniquement. Il aimerait, une fois encore, demander à ce que l'opposition soit associée à ces discussions. **Hélène de Schoutheete (I.C.)**

explique qu'aura lieu, mi-novembre, une réunion avec le Centre Régional d'Aide aux Communes, suite à l'étude-conseil, pour réfléchir à cela, c'est l'organe le plus à même de le faire. Après cela, une réunion sera mise en place pour réfléchir à leurs conclusions. Mais les détails de l'organisation de cette réunion ne sont pas encore fixés.

Avenir du site de La Valette

Claude Debrulle (P.A.) rappelle que lors du dernier Conseil, il s'était insurgé de l'absence d'informations au Conseil concernant le rachat du site de La Valette. Il avait alors demandé au Président du Conseil d'intervenir pour mettre ce point à l'ordre du jour. Il a ensuite posé une question écrite au Collège concernant la conférence de presse à laquelle ont participé l'IBW et le Collège, dans laquelle il était déclaré que la gestion du site serait confiée à la Commune, et qu'à terme, la Commune d'Ittre pourrait racheter le site. La réponse à la question écrite était un modèle de langue de bois, puisqu'il a été dit qu'aucune communication officielle de l'IBW n'avait encore été faite et que donc, il était impossible de divulguer des informations à ce stade. Le conseiller demande donc quel rôle peut jouer le Président du Conseil afin d'assurer une transparence minimale.

Jean-Paul Cayphas (I.C.), rappelant que normalement les questions doivent être posées aux membres du Collège, tient tout de même à répondre. Il trouve en effet que la démarche du conseiller est fondée. Du point de vue du droit, le Président n'a pas à analyser et n'a pas de responsabilité dans les réponses du Collège sur le fond. Toutefois, il est du devoir du Président d'intervenir sur le fait de répondre ou non. Dans les faits, il estime lui aussi que le conseiller P.A. n'a pas eu une réelle réponse, et a d'ailleurs déjà invité le Collège à apporter un complément de réponse.

Pollution du canal à Ittre

Luc Schoukens (Ecolo) souhaite interroger le Collège sur la pollution qu'il y a eu au Canal au mois d'octobre, causant la mort de centaines, voire de milliers de poissons. La responsabilité incomberait aux papeteries. Qu'en est-il et comment éviter que cela ne se reproduise ? **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique que la pollution est due à une fuite d'amidon. Bien que l'amidon ne soit pas toxique, une fois dans l'eau, il consomme l'oxygène. Puisque le niveau de l'eau dans le canal était déjà bas, à cause des températures clémentes, et que l'eau circulait peu, du fait de la fermeture momentanée du trafic avec les travaux au Plan Incliné, il y avait déjà très peu d'oxygène dans l'eau. L'amidon a consommé le peu d'oxygène présent dans l'eau et provoqué l'asphyxie d'un grand nombre de poissons. Les pompiers ont été appelés très rapidement, et ont pu créer du flux dans l'eau en utilisant une lance à eau. Et les membres du Yacht Club d'Ittre ont circulé en bateau sur la portion touchée du canal afin de remuer l'eau aussi, et limiter ainsi les effets. Enfin, une rencontre avec Idem Papers a eu lieu, et ceux-ci s'engagent à participer au ré-empoissonnement du canal.

Vandalisme et agents de quartier

Fabienne Mollaert (IttrePlus) souhaite revenir sur un acte de vandalisme qui a eu lieu dans le courant du mois d'octobre dans plusieurs rues de Virginal, et notamment la petite cité proche du cimetière. En discutant avec des riverains de cette cité, la conseillère a remarqué que peu de gens connaissent leur agent de quartier, ou savaient comment le joindre. Elle demande donc qu'une solution soit trouvée pour que les habitants de la commune puissent savoir rapidement qui est leur agent de quartier et comment le joindre, en journée par exemple. **Ferdinand Jolly (I.C.)** en parlera avec la Cheffe de Zone afin de voir quelle est la meilleure manière de répondre à cette requête.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy.

Souper Far west pour l'école libre d'Iltre



Le 19 novembre dernier, l'Association des parents de l'Ecole libre d'Iltre a organisé la troisième édition du Souper d'Automne. Une formule qui a fait ses preuves et a remporté cette année encore un succès bien mérité : barbecue et déguisements sur le thème cowboys et indiens. L'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Quelques élèves ont même eu la bonne idée d'une représentation improvisée appréciée de tous.



Lisette Hermans

NEOCCANT EN COMMERCE EN 1988

VIRGINAL MAZOUT

LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

TÉL. 067 64 77 35 - E-MAIL : VIRGINAL.MAZOUT@SKYNET.BE

La Brioche d'Or

P. Rhéau *Maître*
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Venez découvrir toutes les suggestions de votre artisan pour les fêtes!

PROFITEZ D'UNE REMISE! **5%** SUR TOUTES COMMANDES EFFECTUÉES ET PAYÉES AVANT LE 14 DÉCEMBRE 2016.

Rue Neuve 14 à 1460 Iltre • Tél.: +32 67 64 77 35 • info@labriochedor.be • www.labriochedor.be

PÂTISSIER • BOULANGER • CHOCOLATIER • GLACIER

PÉDICURE MÉDICALE ANAÏS

RDV. 0471.80.28.11

WoodCreation

La qualité sur mesure

WoodCreation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin

Amaury JOACHIM
0475/30 76 69
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Iltre

Toute l'équipe de B.L.C. MOTORS vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017



B.L.C. MOTORS

067/55.03.00
www.omniacars.be
Chaussée de Bruxelles, 58
7090 Braine Le Comte

L'Étable d'Hôtes

RÉVEILLON DE NOUVEL AN

31 Décembre à 19h

Buffet 55 € + Soirée dansante 10€
Combiné 60 € (- 12 ans : 35 €)

Réservations 067 /78 06 70
Menu sur www.letabledhotes.be
0497/415 421



Expression

Des étoiles pour Noël et pour chaque jour !

En prévision de la fête de Noël, voici en «partage» un petit texte (ancien cantique ?) qui est destiné à faire réfléchir toute personne de BONNE VOLONTE.

Joyeux Noël ! à mes lecteurs

G. Denef

Etoiles

Tu me dis, Seigneur :
«Donne à chacun le droit au pain et au respect,
Et tu seras une étoile de partage !»

Tu me dis, Seigneur :
«Comble les ravins de haine et de jalousie qui séparent les vivants,
Et tu seras une étoile de pardon !»

Tu me dis, Seigneur :
«Annonce que tout vivant, de n'importe quel pays, de n'importe quel péché, de n'importe quelle intelligence, de n'importe quel travail, de n'importe quelle religion, est l'enfant précieux de Dieu, de la même famille que toi,
Et tu seras une étoile d'accueil !»

Fais de nous des étoiles, Seigneurs
Des étoiles brillantes dans le noir de la terre
Qu'on y trouve ton sourire d'amour
Eclairant tous les habitants de la terre :

Albert Hari et Charles Singer - Le signe

NOUVEAU Cuisines équipées sur mesure ...
à Ittre

Yvébé SPRL
Une histoire de cuisine ...

Yves Vanbrabant
Yvebe.cuisine@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

Concert du Nouvel An

Dimanche 15 janvier 2017
14h30
Eglise Saint Pierre - rue du Centre - 1460 Virginal
Entrée : 5 € (gratuit pour les - de 10 ans)

Chorale Crescendo
Direction : Gianni Fontana

Amici Cantori
Direction : Dario Scaini

Organisé par la fabrique d'église Saint Pierre de Virginal
Info : 0477/62.70.19 - bfrabor@gmail.com

JEUX INTERVILLAGES
JIVI
ITTRE **2017**

**La 2ème édition se prépare !
ON COMPTE SUR VOUS !**

A vos agendas :
**réservez le 3ème w-e du joli
mois de Mai !**

Nouveaux jeux et défis vous attendent !

Préférez des
châssis sécurisés

www.sebati.be

KIT PROTECT OFFERT
Ferrage de sécurité 4 points
Vitrage feuilleté Multiprotect
Poignée à bouton
Voir conditions en magasin

Distributeur officiel **FINSTRAL**

DEVIS GRATUIT

Ets SEBATI SPRL
CHASSIS - PORTES - VOLETS
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

REBECQ
Chaussée de Tubize, 29 067 55 23 39
1430 Rebecq 0477 39 83 23

BRAINE-L'ALLEUD
Chaussée Bara, 68 02 384 96 14
1420 Braine-l'Alleud 0477 39 83 23

Samedi 3 décembre au 18 décembre 2016

Espace Bauthier

EXPOSITION : Vincent Verscheure et Marie Bourgois



Voilà deux passionnés d'art qui sont venus s'installer il y a quelques années à Virginal. **Vincent Verscheure** s'implique activement dans la vie associative et culturelle. Pour lui l'art du dessin, de la peinture est une véritable passion depuis son adolescence. Son œuvre est abstraite, s'inspire largement de la cartographie mais a aussi une connexion avec l'univers de la BD. La recherche des couleurs est également très présente. **Marie Bourgois** réalise des plus petits formats avec parfois également une inspiration de la BD. Son œuvre est plus figurative et très expressive. Dans cette exposition ils nous proposeront aussi des œuvres réalisées en duo et Vincent prévoit de faire du dessin dans l'espace, en création originale pour l'espace Bauthier.

Du 8 décembre au 31 décembre 2016

Théâtre de la Valette

Entrée 16/14/11/25 €
(adulte/senior/étudiant/réveillon)

Une semaine... pas plus !



Comment se débarrasser de sa compagne quand on est lâche et qu'on ne veut pas porter la responsabilité de la rupture ? Paul croit avoir trouvé la solution : pour pousser Sophie à quitter l'appartement commun, il invite un ami à jouer l'encombrant colocataire qui vient squatter chez eux. Malheureusement pour Paul, heureusement pour le spectateur, rien ne se passe comme prévu.

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016

Centre Culturel d'Ittre - Opérateurs culturels

Féer'lttre : fêtes de Noël et spectacles



L'événement de la fin de l'année ! Une deuxième édition, le fruit d'un partenariat aussi créatif qu'ambitieux entre le Centre Culturel d'lttre, le Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'lttre (SITI), une sélection d'associations locales, l'ensemble des opérateurs culturels (Chapelle de Verre, Heptone, l'Etables d'Hôtes, la Maison du Conte, le Musée Marthe Donas, le Théâtre de la Valette, Musique class'lttre) et COMARTAGRIND (l'Association des Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Industriels de la Commune). Trois jours de fêtes, d'animations et de manifestations culturelles à ne pas manquer ! Sur la Grand'place d'lttre et d'autres lieux de la Commune.

Vendredi 16 décembre 2016 à 21h

L'Etable d'Hôtes

Entrée : 10 €

Buena Vida Social Band, soirée CNCD 11.11.11.



Le chant est un outil de militance incontestable. Il a servi les luttes sociales les plus anciennes et celles d'aujourd'hui, au Nord et au Sud. C'est pourquoi, en 2015, dans le cadre de la campagne "protection sociale pour tous", le CNCD 11.11.11 a créé une chorale engagée et militante, la Buena Vida Social Band. Autour d'un répertoire multilingue et multiforme, le groupe se rassemble lors de manifestations et d'occupations de l'espace public autour d'enjeux essentiels : la protection sociale, l'accueil et le passage dignes des migrants, le refus des accords de commerce non-démocratiques TTIP-CETA, etc. Le BVS se produit également en concert pour soutenir des initiatives porteuses de sens et de changement, comme ce vendredi 16 décembre dans le cadre de l'Etables d'hôtes et au profit de l'Opération 11.11.11. Table d'Hôtes avancée à 19h. Réservation repas : 067/78 06 70.

Samedi 17 décembre 2016 à 20h30

La Chapelle de Verre Fauquez

Entrée : 15 € - 10 €

Patshiva Cie



De retour à la Chapelle pour notre plus grand plaisir, Patshiva est un chœur de vingt à trente âmes mené par Dounia Depoorter, chef de chœur. Elles s'approprient un répertoire de danses et de chants rituels et traditionnels du monde pour le transposer dans une palettes d'émotions inattendues. La fluidité des voix rejoint celle des corps à la recherche de connections entre le Sacré et le Profane, d'un espace magique. En ce concert de solstice d'hiver, le répertoire de Patshiva sera mêlé de quelques chants de Noël du monde... Un beau rendez-vous qui sent bon la magie de Noël. Petit Musée : la collection VANHAEGENBORGH.

Dimanche 18 décembre 2016 à 17h

Heptone

Entrée : 12 € - 10 €

Paolo Loveri & Nicolas Gaul



Ces 2 guitaristes jouent du jazz, du blues, de la bossa-nova, de la pop, un peu de rock et ont plutôt tendance à tout mélanger. Ils jouent la musique qui leur plaît, celle qui fait du bien lorsqu'on l'écoute. Si vous voulez passer un moment musical empreint d'émotions et de joie de vivre, sans complications ni complexité, venez écouter ces musiciens qui ne cherchent qu'une chose : se faire et vous faire plaisir !

Mercredi 20 décembre 2016 à 20h

Théâtre de la Valette - Centre Culturel d'lttre

Entrée : 5 €
(étudiants & seniors)

CINÉ SOUPE : Sur le chemin de l'école de Pascal Plisson



Ces enfants vivent aux quatre coins du globe mais partagent la même soif d'apprendre. Ils ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages incroyables, ils se lancent dans un périple à haut risque qui les conduira vers le savoir. Soupe à partir de 19h.

Jeudi 29 Décembre 2016 à 15h

Centre Culturel d'lttre

Prévente : 7 €
Entrée : 9 €

Noël au Théâtre : Sweet & Swing (voir en page 1)



Durant les vacances de Noël, entre Noël et Nouvel An, le Centre Culturel d'lttre vous propose un spectacle jeune public et familial. L'occasion de profiter, en famille, d'un après-midi magique dans le monde du théâtre pour enfants. Pour les plus grands également !

Mardi 17 janvier 2017 à 20h

Théâtre de la Valette - Centre Culturel d'lttre

Entrée : 5/3 €
(étudiants et seniors)

Cinéma soupe : Amy de Asif Kapadia



Dotée d'un talent et d'une voix uniques, Amy Winehouse est devenue une légende en l'espace de quelques années et ses deux albums [qui] ont marqué l'histoire de la musique anglaise. Authentique artiste jazz, elle a révélé ses propres failles au travers de son écriture et de son interprétation. Cette combinaison de sincérité à l'état brut et de talent ont donné vie à certaines des chansons les plus populaires de notre époque. Mais ce succès planétaire associé à l'attention permanente des médias et une vie personnelle compliquée ont fait de la vie d'Amy Winehouse un château de cartes à l'équilibre précaire. Ce talent unique et exceptionnel a fini par être la cause même de sa chute. Avec les propres mots d'Amy Winehouse et des images inédites, Asif Kapadia (Senna, The Warrior) nous fait découvrir la vie de cette incroyable artiste, récompensée par six Grammy Awards. Soupe à 19h.

Jeudi 19 janvier 2017 à 20h

Espace Bauthier - Maison du Conte

Prévente : 10 €
Sur place : 12 €

Anniversaire de la Maison du conte

Alberto Garcia Sanchez



Né à Barcelone et résident belge, Alberto Garcia Sanchez est conteur, metteur en scène et auteur. Son travail a été consacré par plusieurs récompenses, notamment le prix de la Ministre de la culture aux Rencontres de Huy, prix du meilleur comédien par le Stuttgarter Zeitung et le Molière 2011 pour le spectacle Vy de Michèle Nguyen. «Machintruc» raconte la genèse de l'objet dans la vie des hommes. Comique et philosophique, cette histoire traque la nature de notre relation avec les objets et offre une réflexion sur notre rapport à la consommation et au monde. Machintruc jongle avec l'absurde et le poétique, l'engagement et la légèreté, l'impertinence et la tendresse. L'histoire de «Machintruc» est une parabole moderne, une anamorphose lumineuse qui nous invite à nous regarder autrement.

Le Saint Malo



Cette année 2016, nous vous proposons pour les fêtes

ouvert le 24 et le 31 au soir, le 25 et le 1er à midi
deux menus au choix et un service traiteur

Faites votre commande au : 067/648 642 - Saint.malo@skynet.be - www.lesaintmalo.be

Si vous fêtez Noël ou Nouvel An à la maison,
nous vous proposons **un service traiteur** :

Entrées :

Assiette de foie gras de canard au torchon, confiture d'oignons	13,50€
Raviole de faisane aux champignons des bois	12,00€
Soupe de poissons et sa rouille	6,50€
Feuilleté de scampis à l'armoricaine	11,50€
Petite nage de langoustine à la chair de crabe et à la citronnelle	14,00€
Trio de pâté de gibier, chutney à la mangue	10,00€

En entrée ou en plats :

Demi-homard (300gr) à l'armoricaine	22,00€
Demi homard en « Bellevue »	22,00€

Les plats :

Filet de chevreuil, sauce grand Veneur, poires aïrelles et gratin dauphinois	18,90€
Médaille de veau à la fleur de thym, giroles poêlées pommes de terre ratte	17,90€
Magret de canard aux champignons de saison gratin dauphinois	16,90€
Filet de loup de mer à la méditerranéenne pâtes fraîches ou pommes de terre ratte	16,90€

Menu à 52,00 €

Trio de pâté de gibier, chutney à la mangue

Feuilleté de scampis à l'armoricaine

Médaille de veau à la fleur de thym, mousse de petits pois, giroles poêlées, pommes de terre ratte

Crêpe Suzette avec une boule de glace et grand Marnier

Menu à 75,00 €

Foie gras de canard au torchon, confiture d'oignons

Petite nage de langoustines à la chair de crabe et à la citronnelle

Trou normand à la fine champagne, sorbet à l'orange

Filet de chevreuil sauce grand Veneur, poire et aïrelles, gratin dauphinois

Moelleux au chocolat, coulis de framboises

*L'équipe du Saint Malo vous souhaite
une heureuse année 2017*

POUR UNE BONNE ORGANISATION, FAITES VOTRE CHOIX ET DONNEZ-NOUS VOTRE COMMANDE QUELQUES JOURS À L'AVANCE.

Matériaux CLAES

**Vous remerciant de votre confiance
et vous souhaitant de chaleureuses fêtes de fin d'année**

Que 2017 vous apporte paix - santé - prospérité

**TOUJOURS UN CARRELAGE DE QUALITÉ
POUR UN PRIX À LA PORTÉE DE TOUS**

**Nous sommes ouverts pendant la période des fêtes
Rue d'Hennuyères à 1460 VIRGINAL – 067/64 80 96**

IttreCultureS Coordonnées

- **Centre Culturel d'lttre, CLI** (Coordination)
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be
- **Maison du Conte**
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0493/196 528
- **Musée Marthe Donas**
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be
- **Musique class'lttre**
Carine de Lichtervelde
0475 448190
carinedelichtervelde@gmail.com
- **Théâtre de la Valette**
13 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
lavallette@skynet.be
www.lavallette.be
- **Chapelle de Verre**
100 rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
www.chapelledeverre.be
info@chapelledeverre.be
- **Heptone**
7 rue Haute - 1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com
- **L'Etable d'Hôtes**
4B rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70

**POUR VOS PUBLICITÉS
LE PETIT TRAM
067/64 73 23 - WWW.ITTRE.CULTURE.BE**

Les Ateliers de Gen'
Ateliers pour apprendre à fabriquer vos produits cosmétiques & ménagers



A Ittre, Waterloo, Lasne, Bruxelles ou chez vous!
info : www.lesateliersdegen.be

Ecole libre d'Ittre - Cours Pro Vélo



Comme chaque année, les élèves de 5^e primaire de l'Ecole libre d'Ittre ont assisté aux cours « Pro Vélo ». Cette série de cours se clôture traditionnellement par un examen pratique. C'est avec fierté que l'école peut annoncer que tous les élèves ont réussi et qu'ils recevront bientôt leur diplôme.

Lisette Hermans



Pour les fêtes chez votre fleuriste

Me'Ange de Fleurs

sera ouvert
les 22 - 23 - 24 et 25 décembre de 9h à 19h
les 29 - 30 - 31 décembre et 1er janvier de 9h à 19h

Passez nous rendre visite ou passer vos commandes

**Me'Ange de Fleurs - Rue Hameau de Samme 49 - 1460 Ittre (Virginal)
0478/513441 - melangedefleurs@live.be - www.melangedefleurs.com**

FUNERAILLES MMC. CAMPENS
BRAINE-LE-CHÂTEAU
02 355 50 50






*Une famille
À votre service...*

www.mmcampens.be
+32 477 25 66 22
+32 2 355 50 50
RUE DE LA LIBÉRATION, 21
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

**LA BOULANGERIE
ARTISANALE
LA PANETIÈRE**
à Hennuyères



HERVÉ & JULIE VAN WAYENBERGH AINSI QUE TOUTE SON ÉQUIPE vous souhaitent de délicieuses fêtes de fin d'années et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017

- Bûches de Noël & gâteaux Nouvel-An
- Glaces artisanales
- Brioches, cougnous & ses pains spéciaux
- Quiches & zakouskis aux légumes BIO, pains surprises, biscuits salés.
- Biscuits maison, pain à la grec, Gayettes du Pays Noir, ...

Boulangerie Artisanale «La Panetière»

DÉGUSTEZ NOTRE DÉLICIEUSE GALETTE DES ROIS À PARTIR DU MERCREDI 4 JANVIER 2017

Rejoignez-nous sur Facebook

Rue du Grand Péril 87D à 7090 Hennuyères - 067/336 100

ESTAMINET

ITTRE GRAND'PLACE
067 - 56 02 11
info@alacouronne.be



MENU DE NOËL À EMPORTER

- Feuilleté de fruits de mer à l'armoricaine
ou
½ homard à la Parisienne, sauce cocktail
ou
6 huîtres Gilardeau
ou
Le traditionnel foie gras et sa garniture
◆◆◆◆◆
- Ballotine de pintadeau farci à la châtaigne, purée de céleri et ses garnitures d'hiver
ou
Tournedos de biche grand veneur, poire au vin, aïelles
ou
Dos de cabillau royal sauce champagne
◆◆◆◆◆

Nous collaborons avec la Brioche d'or pour les zakouskis et les desserts.

Prix : 60 € par personne.

Menu à emporter le 24 décembre entre 14h00 et 18h00 au plus tard.

Le restaurant sera fermé du 24/12 (à partir de 18h00) jusqu'au mardi 03/01 inclus.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
9	10	11	12	13	14	15	
				19:30 IMPRO ET THÉÂTRE (LES ADOS) Salle polyvalente de Virginal Org: Art qui Show	19:00 T'ES QUI TOI? (LES ENFANTS) Salle polyvalente de Virginal Org: Art qui Show	17:00 LAURENT DOUMONT SOUL QUARTET (Jazz Tour Lundis d'Hortense) Heptone	
Les jeudis, vendredis et samedi à 20h30 un dimanche par mois à 16h "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" de Jacques De Decker Théâtre de la Valette							
16	17	18	19	20	21	22	
	20:00 CINÉ SOUPE : AMY DE ASIF KADIA Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 Ittre) Org: Centre Culturel d'Ittre		20:00 ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DU CONTE : ALBERTO GARCIA SANCHEZ Espace Bauthier Org: La maison du Conte et de la littérature			17:00 TROVADOTRES (FLAMENCO) Heptone	
Les jeudis, vendredis et samedi à 20h30 un dimanche par mois à 16h "LE VAUDEVILLE ET LE VEAU DES CHAMPS" de Jacques De Decker Théâtre de la Valette							
ART QUI SHOW Infos : 0476/92.54.52 artquishow@gmail.com CENTRE CULTUREL D'ITTRE 36, rue de la Montagne 1460 Ittre Infos : 067/64.73.23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be COMARTAGRIND Infos : 0477 31 99 97 dvision@dvision.be		EQUINOIA Infos : equinoa-asbl@hotmail.com www.equinoaasbl.com L'ETABLE D'HÔTES Infos : 067/78.06.70 letable@letabledhotes.be www.letabledhotes.be LA CHAPELLE DE VERRE Infos : 067/64.88.93 info@chapelleverre.be		www.chapelleverre.be LA MAISON DU CONTE ET DE LA LITTÉRATURE Infos : 0493/19.65.28 MUSIQUE CLASS'ITRE Infos : 0475/44.81.90 carinedelichtervelde@gmail.com HEPTONE 7, rue Haute - 1460 Ittre) Infos : 0488/47.69.05		asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com THÉÂTRE DE LA VALETTE Infos : 067/64.81.11 lavalette@skynet.be www.lavalette.be SITI (Syndicat d'initiative d'Ittre) Infos : 067/64.87.74 siti.ittre@skynet.be	ZIK-ZAK rue de Tubize 28 - 1460 Virginal Infos : annick botson annick@zik-zak.be http://www.zik-zak.be/agenda/

Agenda Régional

DÉCEMBRE :

Mercredi 07 décembre 14:30
LE MONDE DE DORY - CINÉMA
Lieu : Salle communale de Quenast

Mercredi 07 décembre 19:30
LE CHANT DES HOMMES CINÉMA
Lieu : Centre culturel de Tubize
Théâtre du Gymnase

Vendredi 02 décembre au dimanche 11 décembre

DROITS DANS LES YEUX EXPOSITIONS

Lieu : Centre culturel de Tubize
Théâtre du Gymnase

Dimanche 11 décembre 10:00
ATELIER FAMILLE GRAVURE ET CARTE DE VOEUX ATELIERS & STAGES
Lieu : Centre culturel de Tubize
Théâtre du Gymnase

Vendredi 16 décembre 20:00
LA VIE EST UN DESTIN ANIMÉ SPECTACLES

Lieu : Centre culturel de Tubize -
Théâtre du Gymnase

Dimanche 18 décembre 16:00
RETOUR VERS LE FUTUR CINÉMA
Lieu : Salle communale de Quenast

Mercredi 28 décembre 15:00
CINÉ D'ANTAN - JEUNE PUBLIC
Lieu : Centre culturel de Tubize -
Théâtre du Gymnase

JANVIER :

Lundi 9 janvier 2017
EXPLORATION DU MONDE : ILES SHETLAND - DOCUMENTAIRE
Lieu : Théâtre du Gymnase
Centre culturel de Tubize

CENTRE CULTUREL DE TUBIZE

Boulevard Georges Deryck 124,
1480 Tubize
02/355 98 95

CENTRE CULTUREL DE REBECQ
Chemin du Croly 11
1430 REBECQ - ccr.02@skynet.be
067/63.70.67 -

MAISON DU BAILLI
16 Grand-Place de WauthierBraine
1440 Braine-le-Château
culture@braine-le-chateau.be
02/355.73.75

Expression

Au-delà de la guerre ? Commémorations du 11 novembre

Ma fille a demandé pour assister aux commémorations de l'Armistice ce dernier 11 novembre. Curieuse, elle a vu les drapeaux et les autorités enrubbannées, elle a écouté Ferrat chanter Nuit et brouillard et les cuivres sonner les hymnes. Sa mémoire et sa pensée se sont imprégnées des mots et des images. De l'émotion mémorielle. Et c'est sans doute bien. Mais ce fut très incomplet.

« Héros et Patrie », et c'est tout ?

Je souhaiterais pour l'année prochaine que la commémoration aille au-delà, reflète davantage d'intelligence de l'histoire et de la nature collective des hommes. La discipline historique a été étayée que « les combattants de la liberté et les martyrs », souvent morts dans l'illusion sincère de servir la cause juste, ont davantage été les instruments d'un logiciel compétitiste, militariste et patriotiste (superlatifs soupesés !). Les morts au combat sont en fait les victimes les plus

visibles de mouvements de l'Histoire que, le nez dans la mouise de la guerre totale, ils n'ont pu comprendre. Il est important pour ma fille et les nombreux enfants présents ce jour-là de s'imprégner de l'idée que la guerre est la faillite de l'intelligence, la conséquence de la compétition effrénée pour les ressources, le mode définitif de résolution de la course aux armements, l'inéluctable issue de la fabrication de la haine par l'exacerbation des identités exclusives. La réponse violente et simpliste à la complexité incomprise du monde.

« Plus jamais quoi ? »

Sous le tapis de la gloriole, on trouve la diversité de l'histoire des hommes. Les soldats célébrés sur nos monuments étaient surtout, des fils, des frères, des maris, des pères. Où sont les mutilés, les gueules cassées, les déplacés, les réfugiés ? Où sont ceux qui refusaient la logique de la guerre, les mutins, les résistants critiques

aujourd'hui souvent réhabilités ? Où sont les femmes et les enfants qui bossaient à l'usine pour construire la munition qui tuerait leur poilu ? Les soldats des colonies et leurs familles ? Où sont les démobilisés qui ont souffert de n'avoir pas été tués, eux les non-héros vivants et condamnés à errer dans une société qui les évitait parce qu'il fallait oublier la Der des Der ? Où sont les victimes de tous les camps ? Un paquet d'ingrédients indispensables au nécessaire travail critique de mémoire. Je souhaiterais les sentir présents, gravés dans la pierre de notre mémoire collective. Je souhaiterais que ma fille ait accès à Ittre à une vue plus large, plus généreuse. Je suis convaincu que c'est le souhait de tout le monde, alors, il s'agit de faire autrement que comme « on a toujours fait ».

Un drapeau de la Paix parmi les couleurs !

Rendre justice au travers de la mémoire doit être ambitieux. Célébrer la Paix, c'est mettre en lumière les sombres causes de la guerre et interroger la responsabilité de chacun dans le travail et la construction de la paix. De telle sorte que personne ne se réjouisse de voir des enfants porter des habits militaires et marcher au pas le jour de la fête de la Paix. De telle sorte que davantage de concitoyens ne voient pas ce jour férié comme du folklore. De telle sorte que les enfants puissent questionner les schémas de pensée qui font de la violence une évidence. Et réfléchir à construire des logiques de paix véritable.

Thibault Zaleski

Des pistes pour 2016-2018 ?

Il y a 100 ans, l'absurdité ontologique de la guerre s'enlisait à Verdun. Nous avons encore deux ans pour épouser le rythme mémoriel et préparer l'évaluation centenaire du Traité de guerre de Versailles. Visiter l'Historial à Péronne, lire Alice Ferney (Dans la guerre), Laurent Gaudé (Cri) ou Pierre Lemaître (Au revoir là-haut). Des expositions démontent l'idée de la guerre juste et le jeu de la propagande qui conduit les populations à adhérer au logiciel de la violence (avec l'Institut des vétérans !). Aller dans les classes de l'entité et présenter la guerre globale. Programme pour notre (très dynamique !) centre culturel ?

« Nul homme sensé ne peut préférer la guerre à la paix puisque, à la guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs fils alors que, en temps de paix, ce sont les fils qui enterrent leurs pères »
Hérodote, Histoires.



Conseil Communal

Conseil communal du 15 novembre 2016

Présents : *Carole Spaute (Directrice générale faisant fonction), Jean-Paul Cayphas (I.C. – Président du Conseil Communal), Ferdinand Jolly (I.C.), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (I.C.), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Thierry Wyns (I.C.)*

Excusés : *Donatienne Jossart (I.C.), Pascal Henry (I.C.), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Aurélien Aubry (IttrePlus).*

Avant le début de la séance, le conseiller **Luc Schoukens (Ecolo)** s'étonne que les ordonnances de police ne soient plus à l'ordre du jour depuis plusieurs mois. **Ferdinand Jolly (I.C.)** explique qu'elles sont désormais regroupées sur une plus grande période (trimestre, voire semestre). **La directrice générale ff, Carole Spaute**, ajoute que ce n'est plus du ressort du Conseil de les approuver. Le **Président Jean-Paul Cayphas (I.C.)** soutient la demande du conseiller Schoukens de pouvoir malgré tout en être informé de temps en temps.

Trois questions orales sont programmées, et le Président ouvre la séance.

1. RAPPORTS ANNUELS DES CONSEILS CONSULTATIFS – PREMIÈRE PARTIE.

Tous les rapports ne seront pas présentés lors de cette séance, les Conseils Consultatifs n'ayant pas tous été en mesure de rédiger à temps le document pour diverses raisons.

Conseil Consultatif de la Mobilité

Parmi les préoccupations relevées par les conseillers, on notera la vitesse excessive, la sécurité des cyclistes et des piétons, la semaine de la mobilité, la baisse des accidents sur Ittre, la mise à disposition de vélos électriques, la situation de la rue de la Montagne et le virage de la rue Catala.

Sophie Peeterbroeck présente ce rapport très détaillé, puisque le Conseil Consultatif de la Mobilité n'est pas resté inactif cette année. Voici les différents points étudiés ou les actions mises en place.

Réalisation d'un reportage photos au rond-point Ecuillé pour améliorer la sécurité des piétons.

Semaine de la mobilité : promotion des véhicules partagés, promotion des vélos à assistance électrique avec proposition de balades par le SITI, organisation d'une balade piétonne et cycliste (en collaboration avec le conseil consultatif des sports), réalisation de silhouettes peintes par les écoles pour les abords des passages pour piétons.

Étude des chiffres des mesures de vitesse réalisées sur la commune en 2014 et 2015 afin de présenter des solutions à mettre en place, et discussions avec un responsable du SPW ainsi que la responsable de la Zone de Police.

L'interdiction de circuler pour les plus de trois tonnes et demi à Fauquez n'est pas respectée. Le CCM signale que les panneaux définitifs n'ont toujours pas été placés.

Concernant la signalisation, le CCM apporte plusieurs points : pas d'indication pour la signalisation du nouveau lotissement à la

Rue Rouge Bouton, les radars préventifs de la commune ne fonctionnent pas toujours.

Si les panneaux de signalisation ont été repensés, il ne faut pas oublier de sensibiliser continuellement les cyclistes à la vigilance par rapport aux piétons, etc.

Encourager les initiatives ADEPS sur la commune.

Des comportements dangereux ont été signalés dans plusieurs rues, dont les rues Basse et Planchette.

Participation à la journée Paralympique, avec une collaboration fructueuse entre les CC des Sports, de la Mobilité réduite et de la Mobilité.

La piste cyclable est abîmée en certains endroits. Cela a été signalé.

Le CC Mobilité indique que la proposition, par le SPW, d'un stationnement en alternance près du restaurant le Ry Ternel doit tenir compte du passage des bus, camions et convois agricoles.

Étude de la possibilité de faire un espace vert avec places de stationnement dans l'espace entre les rues Bruyère de Virginal et Roger Bachelart.

Réflexion pour solution plus efficace que des bollards à la rue du Roelux pour limiter la vitesse (la Présidente présente différentes caisses remplies de rétroviseurs, tous retrouvés durant cette année dans la rue du Roelux).

Proposition d'une campagne de prévention par la Police pour le stationnement sauvage à la rue d'Hennuyères.

Pour l'année à venir, le CC Mobilité aimerait continuer à se pencher sur la vitesse excessive et la sécurisation de certaines zones dangereuses (la Rue Basse et la Rue Planchette), la sécurisation des infrastructures (passages pour piétons, chemins de halage), la signalisation de la Rue Arthur Brancart, l'état de la rue de la Montagne, de nouvelles silhouettes Arthur et Zoé, la taille des haies le long des voiries, le virage rue Charles Catala, l'état général des trottoirs et un projet de voitures partagées étroites.

Tous les conseillers qui prennent alors la parole remercient et félicitent le CC Mobilité pour ce rapport très travaillé et l'attention portée tout au long de l'année à la thématique qui les intéresse.

Luc Schoukens (Ecolo) aimerait accentuer deux ou trois éléments de ce rapport. Pour le rond-point Ecuillé, il faut aussi veiller à la sécurité des cyclistes, qui n'est pas du tout optimale. Une fois arrivés au virage de la rue Charles Catala, le cycliste ou le piéton sont tous deux vulnérables. Il faut que quelque chose soit fait à cet endroit. Concernant les silhouettes placées aux passages pour piétons, il s'agit-là d'un excellent projet, qui est des plus efficaces. Enfin, les vélos électriques existent dans la commune et c'est très bien, mais ils ne sont pas toujours en état d'être utilisés. Le conseiller demande donc une meilleure gestion, pour permettre une meilleure utilisation.

Patrick Monjoie (P.A.) souligne aussi le projet de silhouettes, qui en plus d'être efficace, sensibilise également les enfants – qui sont un bon moyen de conscientiser les parents. Pour la vitesse excessive en différents points, quelle sont les solutions proposées ? **Sophie Peeterbroeck** répond que pour les rues Basse et Planchette, un passa-

ge pour piéton surélevé au niveau de l'épicerie est envisagé. Pour la rue du Roelux, il faudrait obliger les automobilistes à ralentir, avec une vue limitée, par exemple, ou un rétrécissement.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) souhaite quant à lui souligner l'importance du point de la rue de la Montagne. C'est le tronçon le plus étroit et le plus dangereux de l'axe noir qui traverse Ittre. Il y a des accidents, peu de visibilité et une dizaine de milliers de personnes y passent chaque jour.

Claude Debrulle (P.A.) regrette le manque de succès pointé pour la semaine de la mobilité. Le CC Mobilité pointe le manque de publicité, mais le conseiller souligne que cette semaine a eu du succès il y a quelques années. Le conseiller propose d'élargir la palette des moyens mis en place pour mettre en avant la semaine de la mobilité. Pour ce qui est des chiffres, le CC Mobilité explique que la cheffe de la Zone de Police évoque une baisse des accidents sur Ittre. Où sont ces chiffres ? Sont-ils disponibles ? Enfin, le conseiller se demande si des panneaux de signalisation ont été placés au chemin du halage pour la réglementation sur l'accessibilité aux piétons et cyclistes. Et de quelle institution dépend le contrôle du respect de cette réglementation ? Enfin, il partage son impression générale : il semble que la présidente du CC Mobilité prenne le temps de discuter avec beaucoup d'acteurs et de conseillers extérieurs à la Commune, et renvoie beaucoup de questions au Collège. Mais ces questions semblent rester parfois sans réponse. **La présidente Sophie Peeterbroeck** répond que le Collège répond quand il veut bien.

Thierry Wyns (I.C.) précise que la vitesse excessive s'applique aussi à la rue Bruyère de Virginal. Mais le stationnement y est un autre problème – tout comme dans la rue des Ecoles. Il demande donc s'il a été proposé à la commune d'acheter le terrain entre les rue Roger Bachelart et rue Bruyère pour mener à bien un projet de places de stationnement. Le conseiller précise que pour lui, le Collège ne reste pas inactif. Mais il y a des problématiques plus prioritaires que d'autres. La Mobilité a bien avancé à Ittre ces dernières années. Enfin, il demande si un partenariat est prévu à Virginal pour que des vélos électriques y soient aussi accessibles ?

Christian Fayt (IttrePlus – Echevin des Travaux) précise que quand une route doit être refaite, le Collège insiste pour que le CC Mobilité soit associé afin de rencontrer les demandes des usagers. Mais il est impossible de ne pas s'occuper d'une route sans repenser l'ensemble des voiries. Si on règle un problème pour en créer un autre, ce n'est pas idéal. Enfin, l'Echevin précise qu'il y a beaucoup de rapports entre le CC Mobilité et certains services communaux, et quand il est possible de faire quelque chose, c'est fait. Les gens pensent souvent qu'« il n'y a qu'à », mais ce n'est pas vrai. La procédure est longue, par exemple, pour placer un bollard, ou un passage pour piéton.

Hélène de Schoutheete (I.C. – Echevine de la Mobilité) précise que le problème concernant la mobilité à Ittre, c'est surtout la lenteur des procédures. La RN280 n'est pas dépendante d'une gestion communale, mais bien du SPW, et donc la moindre décision la concernant doit faire l'objet d'une procédure. Pour la rue de la Montagne, de nombreux aménagements qui limiteraient la vitesse sont impossibles du fait du passa-

ge des bus, ou de la quiétude des riverains à respecter. Mais des études ont été faites et il faut attendre pour la mise en œuvre. L'Echevine explique aussi avoir passé une journée avec un technicien du SPW et la Police à visiter toutes les rues d'entrée dans la commune pour prévoir des aménagements et améliorer la sécurité. Le rapport va être finalisé directement en accord avec la tutelle, ce qui garantira une procédure plus rapide. Concernant les vélos électriques, un partenariat avait été cherché à Virginal, et pour le moment, il n'y a pas de solution pour quelqu'un qui pourrait stocker et gérer la location des vélos. Enfin, pour la signalisation le long des chemins de halage, le dossier est à la tutelle et la commune est en attente du feu vert. En ce qui concerne les radars préventifs de la rue de la Montagne et de la rue du Centenaire, ils vont être raccordés le jeudi 14 novembre, après deux ans de démarches dans les méandres administratifs locaux et supra-locaux.

Daniel Vankerkove (I.C. – Echevin de la participation citoyenne) explique que c'est un travail comme celui de la CC Mobilité qui justifie la mise en place des conseils consultatifs de la commune. L'évolution de la mobilité continue depuis des années, avec une part toujours plus importante de la voiture. Et le CC Mobilité a raison de faire des entretiens avec le SPW, la Police, etc. pour faire avancer la réflexion. Les points d'attention qui lui tiennent à cœur sont la rue de la Montagne et la RN280, mais aussi le virage de la rue Charles Catala, qui coupe le circuit de mobilité douce mis en place.

Fabienne Mollaert (IttrePlus), qui est membre du CC Mobilité, demande si le rapport de la visite du SPW pour les points d'entrée de la commune pourra être enrichi par les membres du CC Mobilité ou non ? **Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique que le rapport finalisé sera présenté au Collège et au CC Mobilité. Elle ajoute que le responsable du SPW travaille aussi avec Braine-le-Comte, ce qui va faciliter aussi le travail. Concernant le virage Catala, elle explique avoir présenté une solution qui se fait déjà en Flandre, à savoir une passerelle permettant le passage des piétons et cyclistes au-dessus du virage. Mais cela a un coût, qui n'est pas la priorité de la Région wallonne pour le moment. Toutefois, l'Echevine tient à souligner la disponibilité et la bonne volonté des agents du SPW.

Ferdinand Jolly (I.C.) souligne qu'il est très heureux du fait que le travail effectué par le CC Mobilité prenne bien en compte les quatre villages. Il tient à préciser que des contacts ont été pris avec Sagrex (exploitant des carrières de Quenast), une des sociétés dont le charroi de camions est important à Virginal. Il demandera à Sagrex d'envisager le transport de ballast par voie de chemin de fer de Quenast jusqu'au port autonome de Clabecq.

Conseil Consultatif de la Mobilité Réduite

Le rapport est présenté par **Gerda van den Bulck, la présidente** récemment élue présidente du CCMobilité réduite. Ce Conseil a organisé la journée Paralympique avec le CCMobilité et le CCSports. La journée était une réussite, et sera renouvelée pour une nouvelle édition. De nouveaux sports étaient présents (comme l'escrime et le tir à l'arc), et un nouvel endroit avait été choisi (Virginal). La présence de la Crastofé a attiré du monde. La publicité a été efficace, mais il faut continuer à motiver les troupes et sensibiliser les citoyens.

Différents points ont été demandés mais non-réalisés, et ce sont les mêmes qu'en 2016. Des poteaux et bacs à fleurs sont disposés directement sur les trottoirs, ce qui rend le passage difficile pour les piétons déjà, et donc encore plus pour les personnes à mobilité réduite. La boîte aux lettres de la poste de Virginal n'est toujours pas à une hauteur adaptée à quelqu'un en chaise roulante.

Pour 2017, la journée Paralympique est toujours prévue, en collaboration avec les autres CC, en intercalant notamment un sport pour valides, et en demandant à des personnalités sportives de venir participer. Il est aussi prévu de chercher à sécuriser l'entité (trottoirs qui restent des trottoirs, etc.) Le CCMobilité réduite va aussi s'intéresser au Bois du Tricot afin de rendre le parcours santé accessible à tous. Enfin, il souhaite rééditer dans le bulletin communal un avis de déneigement et de couper les haies pour que les trottoirs restent praticables par tous.

Thierry Wyns (I.C.) félicite le CC et encourage le maintien de la journée Paralympique. Même si elle a parfois peu de succès, il y a de belles anecdotes, et une seule personne à mobilité réduite qui découvre le sport grâce à cela, c'est déjà une victoire.

Luc Schoukens (Ecolo) appuie le fait de garder les trottoirs disponibles, qui est essentiel pour tous les usagers. Et cela implique aussi les voitures.

Claude Debrulle (P.A.) conseille à la présidente de contacter les responsables de l'opération « Je cours pour ma forme », puisque des personnes en chaise participent aux entraînements d'Ittre de temps en temps, et sont poussées par des personnes valides qui souhaitent faire du sport.

Patrick Monjoie (P.A.) trouve que la collaboration entre les différents conseils est très positive. Et il souligne que c'est aussi l'ensemble des petits projets qui fait avancer les choses.

Conseil Consultatif des Sports

Les conseillers ont souligné l'importance du nouvel élan du CC Sports, du fair-play (Panathlon), du parcours du bois tricot et d'un parcours vita, et de la soirée des mérites sportifs.

C'est **Christophe Raucq** qui a repris la présidence en cours d'année, et qui présente le rapport. Cette année, le CC Sports a pris part à la semaine de la mobilité, en prenant part à la balade à pieds et la balade en vélo. Mais les constats sont les mêmes que le CC Mobilité, peu de participants, sur-ement dû au fait du manque de publicité.

Le CC Sports constate aussi un manque d'entretien dans les sentiers santé du parcours santé du bois du Tricot.

Un apéritif des sportifs a été organisé début 2016, durant lequel tous les sportifs du village étaient invités à se rencontrer et à discuter, qu'ils soient professionnels ou amateurs, qu'ils pratiquent en équipe ou seuls. Une démonstration de stretching a été assurée par Pas à Pas.

Le CC Sports a pris part à l'organisation de la journée Paralympique, comme les deux autres CC présentés ci-avant.

Le CC Sports a évidemment évoqué les avancements des deux dossiers d'espaces sportifs en cours dans les projets communaux : l'espace Agora et le complexe sportif.

La volonté pour la suite est de redynamiser une équipe qui a eu des difficultés. Loin de se décourager pour la semaine de la Mobilité, les efforts seront intensifiés. Le CC Sports a aussi pris part à l'organisation des mérites sportifs et culturels, en étant acteurs de l'organisation et de la réussite de la soirée. D'autres projets sont en réflexion : un marché sportif, une journée sportive (voire un week-end sportif). Et enfin, le suivi des espaces sports de la commune est au programme.

Claude Debrulle (P.A.) félicite le président pour le travail réalisé et l'enthousiasme renaissant. Le **président du CC Sports** précise que c'est toute l'équipe qui doit être remerciée pour cela, et que beaucoup n'attendaient qu'une petite étincelle pour raviver la dynamique.

Daniel Vankerkove (I.C.) souhaite encourager les deux nouveaux présidents de CC présents, et en profite pour encourager ses collègues conseillers à être présents aux réunions.

Thierry Wyns (I.C.) demande ce qu'il en est de la convention Panathlon signée à l'époque où il était membre. Cette convention prônait le fair-play, et le conseiller estime qu'il est important de veiller à ce que les jeunes soient attentifs à ça au niveau des clubs communaux. **Daniel Vankerkove (I.C.)** explique que la convention est toujours en cours, et toujours essentielle. Une charte existe dans les clubs, et des trophées sont remis pour ceux qui veillent à ce qu'elle soit mise en œuvre.

Christian Fayt (IttrePlus) en profite pour évoquer le Bois du Tricot. Les ouvriers nettoient et réaménagent le bois, mais il faut être attentif constamment. L'Echevin explique qu'il aimerait faire un parcours vita, comme on en trouve dans le Bois de la



L'espace Agora de Virginal sort de terre

Houssière, qui pourrait tenir plus longtemps sur la durée. Il propose au CC Sports d'élaborer ensemble un projet. **Thierry Wyns (I.C.)** explique qu'à l'époque, il avait été envisagé de faire un parcours vita le long du chemin des Longs Prés pour permettre aux parents qui déposent leurs enfants au terrain de foot ou à l'école d'en profiter pour faire un peu de sport également.

Patrick Monjoie (P.A.) tient à féliciter le CC Sports plus particulièrement sur les mérites sportifs, puisque l'équipe a prêté main forte le jour J en plus d'avoir aidé à organiser. Il souligne une fois encore la transversalité entre les Conseils, et se demande si les rapports ne pourraient pas être présentés tous ensemble, pour que cette transversalité soit mise en avant de manière plus forte. Il trouve dommage que l'ensemble des rapports ne soit pas disponible, et se demande s'il n'y a pas moyen d'être plus strict sur les deadlines. Une relance du CC Budget Participatif est-elle prévue ?

Jean-Paul Cayphas (I.C.) dit que des rapports ont été envoyés, mais qu'il est impossible de forcer les conseillers à écrire le rapport plus vite qu'ils ne le font. **Daniel Vankerkove (I.C.)** ajoute que la volonté du Collège était que tous les rapports soient prêts en même temps, et que les autres seront présentés le 22 novembre. Il faut noter qu'il y a eu beaucoup de changements dans les différents conseils. Enfin, le CC Budget Participatif ne s'étant pas réuni cette année, il n'y aura pas de rapport. Il a été demandé qu'une nouvelle présidence soit choisie le plus rapidement possible. Enfin, **Christian Fayt (IttrePlus)** tient à préciser que le CC Jeunesse peut être excusé, puisque la Présidente n'a pas eu les documents à temps.

2. TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES À LA CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Des 'panes de vache' (un espace de terrain plus meuble dans le sous-sol), des infiltrations d'eau et des problèmes de concordance entre le PCA et les relevés des géomètres ont amené des travaux supplémentaires au centre sportif de Virginal. L'architecte expose le projet modifié aux conseillers. Le coût, les délais du projet et la gestion de la salle sont également évoqués.

VOTE sur les travaux supplémentaires des projets 1 et 3 en même temps : Oui – 10 (I.C. & IttrePlus) / Abstention – 1 (Patrick Monjoie – P.A.) / Non – 2 (Luc Schoukens – Ecolo & Claude Debrulle – P.A.)

Etant donné l'aspect technique du point, le **Président Jean-Paul Cayphas (I.C.)** précise la procédure particulière au débat : les conseillers peuvent poser des questions techniques sans limite des tours de parole, et aura lieu ensuite le débat de fond.

Daniel Vankerkove (I.C.) présente Monsieur Faidherbe, l'architecte qui accompagne le projet depuis son commencement. La première convention date de 2010, et l'invitait à étudier un projet de

problème dès le terrassement, et le drainage a dû être repensé. Il avait été prévu de récupérer les eaux de pluie par un système de drainage afin d'arroser les terrains et de faire de la réinfiltration, mais le système prévu n'était plus possible. L'IBW a été contacté pour réfléchir à une solution optimale pour l'infiltration des eaux. Les fondations du parking ont donc été revues pour permettre une gestion plus naturelle de la problématique de l'eau. Un autre point important du bâtiment était la volonté de réduire au maximum la consommation d'énergie, et donc les frais y attendant dans le futur. Le complexe a donc été pensé comme un bâtiment à basse énergie. Les eaux de pluie vont être récupérées pour les chasses, l'arrosage et l'entretien. Un by-pass sera installé en cas d'orage, pour éviter que l'installation soit saturée.

Puisque le projet changeait, la Région wallonne a été consultée pour décider s'il fallait un nouveau permis. Et à ce moment, la question de l'implantation du complexe par rapport au terrain voisin s'est présentée. En effet, il y a une incompatibilité par rapport au Plan Communal d'Aménagement du territoire (PCA). Les permis respectifs ont été délivrés sur base des propositions des géomètres, et sur le papier, la voirie mitoyenne entre les deux terrains ne serait pas réalisable comme elle est prévue, puisque le terrain de hockey/football empiéterait de 5m60, et le parking de 6m sur cette voirie. Toutefois, le projet reste inscrit sur le terrain communal. Le changement de permis permettait de revoir l'emplacement du terrain de hockey/football, pour régler directement deux contretemps en une seule modification. Un nouveau permis a été délivré en septembre, et sur celui-là, l'impact du terrassement est limité, etc. et il a été envisagé de travailler par paliers successifs. Ces paliers aideront à l'infiltration de l'eau, et mèneront aux terrains synthétiques, dont la position a été modifiée. Le but était d'offrir une solution qui conviendrait à tous et réglerait tous les problèmes – le nouveau permis étant en accord avec le PCA, permettant une bonne infiltration des eaux, et ne changeant pas le projet initial dans sa substance.

Claude Debrulle (P.A.) estime qu'un projet aussi technique aurait peut-être appelé à des moyens supplémentaires de présentation pour aider à la compréhension – un projecteur, par exemple, aurait permis de comparer le projet original et le nouveau. Le conseiller demande si le problème de pane de vache a déclenché tout le reste – la modification du terrain est-elle aussi due à cela ou non ? **L'architecte** explique que le projet devait être repensé, et si le changement de sens du terrain n'était peut-être pas dû aux panes de vache, la nouvelle implantation va permettre d'optimiser les solutions aux différents soucis rencontrés.

Le conseiller Debrulle (P.A.) demande alors pourquoi il n'y a pas eu de seconde enquête publique. **L'architecte** explique que même si les changements dans le projet sont grands, urbanistiquement, ils sont minimes et ne nécessitaient pas une seconde enquête.

Luc Schoukens (Ecolo) demande d'où viennent les surcoûts. **L'architecte** explique la modification du coffre du parking, de l'égouttage, du drainage, de l'implantation (ce qui demande plus de terrassement) – tout cela a causé les surcoûts. **Le conseiller Ecolo** demande alors comment expliquer les différences entre le PCA et les mesures des géomètres. **L'architecte** ne peut pas apporter de réponse certaine, mais il pense que le PCA a été réalisé sur base du plan cadastral, et pas sur des chiffres de géomètre – il n'y a donc pas de correspondance in situ. **Thierry Wyns (I.C.)** s'étonne que le PCA ne soit pas conforme, mais qu'il ait été accepté.

Claude Debrulle (P.A.) s'étonne quant à lui que l'architecte et le Collège disent avoir découvert l'incompatibilité au PCA en avril/mai 2016, alors que dès le 5 septembre 2013, on évoquait des discussions avec le fonctionnaire délégué qui pointait une non-conformité au PCA. A l'époque, l'architecte expliquait que le PCA était

centre sportif sur la commune. En 2011, un terrain de hockey s'ajoute au projet. Après le refus par le Conseil d'Etat du projet sur Haut-Ittre, la salle omnisports est proposée à Virginal. Actuellement, le projet est découpé en trois parties qui doivent interagir : les terrains de football et de hockey (en extérieur – Projet 1), la salle omnisports et les pistes de pétanques (Projet 2) et les abords et parkings (Projet 3). Chaque projet est divisé en lots ayant donc des interactions ensemble. Le dossier a été établi en suivant formellement les demandes d'Infrasports en la matière.

Monsieur Faidherbe (architecte) présente les différents lots.

Pour le premier projet, il s'agit de :

Lot 1 : Mise en œuvre des terrains extérieurs.

Lot 2 : Techniques spéciales

Pour le second projet :

Lot 1 : Gros œuvre

Lot 2 : Construction de la première partie du bâtiment (vestiaires, conciergerie, café-téria)

Lot 3 : Equipements sportifs de la salle

Pour le troisième projet :

Aménagement des abords et du parking

Tout ce découpage est évidemment le fruit d'une demande d'Infrasports.

Le début du projet a connu des difficultés, du fait de la plasticité du terrain. Des essais de sol ont été réalisés, mais ils n'ont pas permis de mettre en lumière ce qu'on appelle des panes de vache. Cela a posé

surement erroné. En octobre 2013, la modification du PCA pour la Rue de Samme est votée, et 15 000 EUR de budget sont alloués en 2014 pour ce faire. Comment parler de découverte en 2016 donc ? **L'architecte** explique que ce débat-là dépasse ses compétences. Dans le permis de l'époque, il est acté que les plans sont corrects et que le PCA n'est pas compatible. Le plan est toujours conforme au permis.

Christian Fayt (IttrePlus) souhaite bien faire comprendre que pour le permis, c'est le point de vue du géomètre qui a été pris en compte, et que pour le PCA, la référence est établie sur base des plans cadastraux. C'est la clé de compréhension. Il rappelle qu'à l'époque, il avait signalé la vente du terrain à côté, mais le promoteur ayant obtenu le marché a fait une offre 5 à 6 fois supérieure à celle de la commune. Il a remarqué le problème par rapport au PCA, et au PCA uniquement – les plans de géomètre étaient corrects. Puisqu'un nouveau permis devait être demandé, le projet a été revu et un terrain d'entente a pu être trouvé. Dans ce débat, on mélange des notions comme PCA, limites de propriété et données des géomètres. Enfin, il précise que les solutions trouvées concernant l'infiltration des eaux feront du bien, les inondations étant fréquentes dans le fond de cette rue. Même si c'est plus coûteux, c'est à faire.

Claude Debrulle (P.A.) aimerait tout de même comprendre pourquoi le PCA n'a finalement pas été changé. Le fonctionnaire délégué n'acceptait pas que la modification soit faite uniquement pour la rue de Samme, et a demandé que la révision porte sur l'ensemble des propriétés communales de la rue de Samme si un changement devait avoir lieu. Mais pourquoi ne pas l'avoir fait ? **Carole Spaute (Directrice Générale ff)** explique que l'imprécision du PCA ne pouvait pas être réglée aussi facilement. Une modification du PCA aurait impliqué l'arrêt de tous les chantiers dans la commune, des recours possibles de la part des citoyens, etc. c'est-à-dire, des coûts bien plus élevés que les surcoûts entraînés par la modification du projet de base.

Luc Schoukens (Ecolo) conclut que l'intérêt supérieur a donc été valorisé, et un accord entre les géomètres a été trouvé. Mais il reste une non-conformité au PCA, qui a ralenti le projet. **Carole Spaute (Directrice Générale ff)** tient à bien faire

comprendre qu'il ne s'agit pas d'une non-conformité mais bien d'imprécisions, imprécisions que le travail des géomètres ont permis de mettre en lumière. **Ferdinand Jolly (I.C.)** ajoute que le CoDT (code du développement territorial) était annoncé à l'époque où une modification du PCA avait été envisagée, et que cela aurait été un risque fou de se lancer dans une telle modification. **Christian Fayt (IttrePlus)** déclare qu'il y a peut-être eu de mauvaises interprétations des informations quant à ce projet, menant à des débats houleux, mais maintenant, le projet avance dans la bonne direction, et c'est ce qui compte.

Arthur Deghorain (IttrePlus) demande donc si les surcoûts auraient eu lieu s'il n'y avait pas eu les problèmes de compatibilité au PCA. **L'architecte** lui répond que, pour la majeure partie, oui. Les modifications répondent surtout au problème d'infiltration des eaux.

Luc Schoukens (Ecolo) demande donc comment va évoluer le chantier ? Quelle phase va être la suivante ? Quand les terrains seront-ils accessibles ? Quels sports seront praticables en salle ? **L'architecte** répond que le bâtiment est bien avancé. Lorsque les éléments techniques iront dans les parties techniques, les revêtements pourront être installés pour les différents sports. C'est presque fini. La mise en fonctionnement de la salle ne dépendra plus alors que de la mise en route de la cabine haute-tension. Pour le parking, le projet est en attente d'un nouveau marché. Concernant les sports, la possibilité n'a pas encore été arrêtée précisément. Les marquages vont laisser un maximum d'alternatives – tennis, volley, mini-foot (non-homologué), badminton, ping-pong, gymnastique, judo, danse. La salle sera aussi équipée de panneaux de baskets, de fixations pour les différents filets. A l'extérieur, le terrain synthétique sera doté de goals de hockey et de football, déplaçables selon les besoins. La salle sera bien équipée, il n'y aura plus qu'à l'utiliser.

Patrick Monjoie (P.A.) revient sur une information d'octobre 2016 qui évoquait des terrains synthétiques cancérigènes. **L'architecte** répond que cela dépend du type de lestage, et qu'il n'y a pas de risque avec celui choisi. Le revêtement garantit quant à lui une durée de vie et une qualité supérieures.

Daniel Vankerkove (I.C.) souhaite revenir sur les chiffres avancés dans la presse par certains conseillers, et le coût réellement

engendré.

Au niveau du Projet 1 – terrains extérieurs. L'estimation était de 1 629 104,16 EUR, et l'attribution de 1 347 226,33 EUR – il y avait donc une baisse de 281 277,83 EUR. Le subside obtenu était de 1 280 910 EUR, et le subside recalculé, de 1 060 940 EUR. Le solde restant du subside obtenu peut être réaffecté pour des travaux supplémentaires suite à une demande à l'Infrasports. Cela fait donc 219 970 EUR qui peuvent être réaffectés. Les travaux supplémentaires sont d'un montant de 285 000 EUR HTVA. Enfin, 10 000 EUR peuvent être économisés si des terres sont récupérées – le service travaux va donc essayer de récupérer des terres de ses différents chantiers.

Au niveau du Projet 3 – parkings et abords. L'estimation était de 593 841 EUR, et l'attribution de 374 180 EUR – soit une baisse de 219 661 EUR. Le subside obtenu s'élevait à 465 850 EUR. 171 182 EUR peuvent être réaffectés de ce subside. Les travaux supplémentaires sont d'un montant de 225 000 EUR HTVA (stabilisation, éclairage et architecture). 17 815 EUR peuvent être déduits dans différents postes de ce projet.

Le total des travaux supplémentaires sur les différents projets s'élève à 617 100 EUR TVAC, avec un subside potentiel de 391 151 EUR et 30 219 EUR de postes à déduire par rapport aux estimations. Le total des travaux supplémentaires s'élèverait donc à 195 728 EUR, et non pas plus de 600 000 EUR comme avancé par d'autres conseillers. L'Echevin rappelle que ces 195 000 EUR supplémentaires vont servir : aux sportifs, avant tout, mais aussi aux écoles et aux citoyens qui pourront bénéficier de ces infrastructures. Des travaux de cette ampleur impliquent toujours un avenant. Cet avenant monte parfois jusqu'à 15 %. Ici, il est de 4,5 %. Si les choses se réalisent désormais normalement, sans interférences, alors le résultat sera exceptionnel.

Carole Spaute (Directrice Générale ff) précise que les postes que l'on déduit des marchés initiaux n'apparaissent pas dans les nouvelles délibérations, et ne sont donc pas pris en compte dans le débat, mais pourtant, ils sont bien déduits. La procédure administrative choisie se voulait rapide, et le but était d'essayer de réduire les coûts et les délais.

Claude Debrulle (P.A.) explique que les précisions demandées durant ce Conseil Communal, et plusieurs fois lors de précé-

dents Conseils, sont des précisions de principe. Evidemment, tous les conseillers se réjouissent des solutions trouvées profitant à l'intérêt général. Mais c'est le droit de l'opposition de s'interroger et de poser des diagnostics sur les raisons du surcoût, tout comme c'est son droit de souhaiter obtenir des réponses adéquates à ses interrogations. Le conseiller revient sur ce que Daniel Vankerkove a considéré comme étant une attaque « ad hominem ». Il n'est en aucun cas question de critiquer la carrière de l'Echevin, ni de remettre en cause son travail et son investissement. Mais la question posée par P.A. était de savoir si la gestion de ce projet particulier n'avait pas mené à une faute, et la réponse de P.A. reste qu'il y a eu une faute de gestion, qui aboutit un des retards et des surcoûts. La nécessité d'un centre sportif a toujours été reconnue par tous les partis présents à l'Ittre. Mais le projet tel qu'imaginé-là n'est-il pas dispendieux face à d'autres priorités communales ? Une alternative moins coûteuse avait été proposée à l'époque. Le conseiller s'interroge aussi sur la raison qui pousse aujourd'hui à répondre que la modification du PCA aurait été bien plus coûteuse pour la commune que l'adaptation du projet. Pourquoi ne pas avoir répondu cela en 2013 lorsque la question a été soulevée ? Enfin, par rapport aux chiffres, le conseiller P.A. explique que les surcoûts inclus dans la modification budgétaire sont bien de 617 000 EUR. Toutefois, selon les informations dont il dispose, il y aurait eu à l'époque deux estimations, et le Collège aurait choisi de se baser sur la plus basse – ce qui serait, en son sens, une erreur. Il se demande si l'estimation donnée tient en compte des augmentations d'honoraires de l'architecte et des ingénieurs de sécurité, la mise en place de la régie autonome communale qui sera en charge de la gestion du complexe, etc. Ce sont des frais supplémentaires qui ne sont pas évoqués. **Carole Spaute (Directrice Générale ff)** explique qu'elle suit le projet depuis ses débuts, et il n'y a pas eu deux estimations. L'estimation qui a été faite reflétait la réalité, puisqu'elle se basait sur des prix réels. **Daniel Vankerkove (I.C.)** estime quant à lui qu'il n'y a pas eu de faute, ni dans son chef, ni dans celui du Collège. Il y a eu des problèmes qui se sont présentés, et le Collège a pris des décisions pour trouver les solutions adéquates et pour avancer. Pour revenir sur le projet alternatif qui aurait coûté moins cher (à savoir le complexe intérieur à Virginal, et les terrains extérieurs à l'Ittre, sur l'emplace-

Massages relaxants
Réflexologie plantaire
Reiki
Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

Conscience du Bassin et renforcement du périnée via la méthode Pilates

Après la joie d'accueillir son enfant vient l'envie de retrouver son corps : La tonicité musculaire du périnée, d'abord, mais également de la ceinture abdominale et des différents muscles stabilisateurs.

De part notre formation et expériences de jeunes mamans nous vous proposons un cours adapté aux mamans qui souhaitent reprendre en douceur conscience de leur corps.

Dès la rentrée de janvier et jusqu'en juin trois modules progressifs de 7 cours auront lieu le mercredi matin de 9h à 10h à l'étable d'hôtes à Virginal (4b rue de Tubize). Début du premier module le 11 janvier 2017.

Nous travaillerons comme point de départ la conscience du bassin pour découvrir son périnée et ses possibilités. Nous travaillerons les différentes respirations, l'équilibre et la statique globale du corps, l'aide dans les mouvements de la vie de tous les jours, le renforcement musculaire via la méthode Pilates. Nous prendrons le temps d'une séance avec bébé pour découvrir son rythme et les mouvements qui lui font du bien.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités d'abonnement et avoir plus de détails sur le contenu des cours.

Il n'est pas toujours facile de trouver du temps pour soi et son bébé dans les premiers mois. Nous prévoyons un espace afin que les mamans puissent venir si elles le souhaitent avec leurs bébés.

Natasha Rommes, Kinésithérapeute : 0496/87 63 22
natasha.rommes@gmail.com
Saakia Meganck, professeur de Pilates : 0477/84 75 86
saskiameganck@hotmail.com

chez Jean François
BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Rue du Centre 16 - 1460 Virginal
067/64 68 23

Pour cette fin d'année 2016,
je vous propose 4 menus :
MENU À 25 € – 30 € – 40 €
ET UN MENU SPÉCIAL GIBIER

A partir du 1er Décembre, nous vous invitons à pousser la porte du magasin afin de découvrir notre dépliant « fin d'année »
Bienvenue à tous !

Voici un avant goût de ce que nous proposons :

Entrées :

Scampi sur son lit de riz et ses légumes
Cassolettes de poissons aux petits légumes
Terrines de gibiers accompagnés de ses confits
Cailles aux griottes
....

Plats traiteur :

Filet pur de porc sauce ardennaise
Filet faisan à la fine champagne
Filet de biche aux myrtilles
Brochette de saumon à l'estragon
Divers veloutés et potages

Mais aussi

Dinde farcie prête à cuire (n'hésitez pas à demander les différentes possibilités de farce)
Plateau raclette – pierrade
NOUVEAU Pierrade de gibier
Plateau fondue
Plateau fromage

Le 24 et 31 décembre 2016 ouvert jusque 17h

★ Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes

ment existant déjà), des recherches ont été faites. Différentes communes ont été consultées pour connaître le coût de leurs installations. Le hall sportif est petit comparé à d'autres communes, et donc, il n'est pas le plus cher. Est-ce que séparer les projets aurait été plus intéressant ? L'Echevin ne le pense pas. Le Centre Sportif d'Ittre se serait trouvé en zone inondable. Qui plus est, des terrains synthétiques sont impossibles à placer à Ittre à l'heure actuelle, à cause de cela, une demande avait été refusée pour la JSI. La décision a été prise de recentrer l'ensemble. Le terrain choisi était l'un des seuls de la commune qui permettait de faire cela. Enfin, concernant les postes non pris en compte et le fait que la gestion de la salle n'a pas encore été réfléchie et aboutie, l'Echevin se dit prêt à travailler, maintenant qu'il a pu terminer le travail qu'ont demandé toutes ces solutions.

Luc Schoukens (Ecolo) conclut ce débat en remerciant l'Echevin Vankerkove pour toutes les explications. Mais il maintient que le doute de l'opposition était fondé, et que cela a provoqué leur inquiétude. Pendant trop longtemps, le Collège a travaillé seul, laissant les conseillers dans le flou. Il regrette le manque d'assistance technique pour la présentation de ce conseil, qui aurait permis une meilleure compréhension. Ecolo est pour le développement du sport dans la commune, mais le parti craint un dérapage financier depuis le début. Il n'y a pas encore de vrai chiffre quant à l'entretien par exemple. Ce sont des préoccupations logiques. Le conseiller espère que les clubs sportifs pour lesquels ce projet a été en partie mis en place seront toujours là à l'ouverture. Enfin, il espère que le Collège va vérifier les éventuelles responsabilités engagées par les différents acteurs afin de déterminer si oui ou non, ces tracas auraient pu être évités.

3. TAXE DÉCHETS 2017

Vote : Oui – 11 (I.C., IttrePlus et Patrick Monjoie – P.A.) / Abstention – 2 (Claude Debrulle – P.A. & Luc Schoukens – Ecolo)

L'Echevine **Hélène de Schoutheete (I.C.)** présente le point. Le coût-vérité ayant été voté en octobre, il est temps de voter la taxe déchets pour l'exercice 2017. Depuis plusieurs années, la Région wallonne impose en effet de couvrir le coût vérité par la vente de sacs poubelles, des taxes ou les deux. Cette année, le coût-vérité est de 101 % (il peut aller de 95 % à 110 %).

La taxe déchets est inchangée par rapport à 2016, même si le coût vérité a perdu 6 ou 7 % depuis l'année passée. Cela n'est pas sous le contrôle de la commune, mais bien de l'IBW. L'Echevine espère qu'il sera possible de maintenir l'année prochaine les montants de la taxe et des sacs poubelles au niveau actuel, mais rien n'est sûr.

Patrick Monjoie (P.A.) demande ce qu'il en est pour les ASBL qui occupent un bâtiment pour la taxe. L'Echevine répond que ce n'est pas d'application pour les associations.

Claude Debrulle (P.A.) aimerait savoir pourquoi les deux amendements proposés en 2016 ne sont pas pris en compte cette



Un mur vétuste au cimetière de Virignal

année. En effet, il avait demandé que les mouvements de jeunesse de la commune et les gardiennes conventionnées puissent bénéficier de sacs gratuits. L'Echevine **de Schoutheete (I.C.)** lui donne les mêmes réponses que l'année dernière – pour les gardiennes conventionnées, elles reçoivent déjà des sacs par le CPAS. Pour les mouvements de jeunesse, la discussion a déjà eu lieu et a conclu que ce serait anti-éducatif, l'Echevine craint que ça ne les pousse à ne pas trier.

Luc Schoukens (Ecolo) souhaiterait une réflexion sur la question des déchets séparés organiques et non-organiques, ainsi que sur les poubelles à puce. L'attente de ces réflexions est la raison qui va le pousser à s'abstenir.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) est heureuse de voir que les chèques pouvoird'achat peuvent encore être maintenus.

Enfin, **Thierry Wyns (I.C.)** trouve qu'il faudrait promouvoir plus l'action des poules dans la gestion des déchets (dans la lignée de l'opération de don de poules).

4. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Subside Club de Hockey

Daniel Vankerkove (I.C.) souhaite revenir sur la discussion qu'il y avait eu lieu quant à l'accord de principe pour l'attribution de subsides par la commission des subsides en ce qui concerne le Club de Hockey Le

Réunion d'information ligne à haute tension

Ferdinand Jolly (I.C.) annonce qu'une réunion d'information pour la reconstruction de la ligne haute-tension entre Oisquercq et Gouy aura lieu à Ittre le 17 novembre à 18h30 à la Salle Planchette. Les bourgmestres demandent l'enterrement de la ligne le long du canal. La présentation du profil financier de la Commune aura, quant à elle, lieu le 21/11 à 10h dans la salle du Collège.

5. QUESTIONS ORALES

Mur du cimetière

Thierry Wyns (I.C.) s'inquiète d'un mur vétuste au cimetière de Virignal. Une réfection est-elle prévue ? **Christian Fayt (IttrePlus)** explique qu'il est envisagé de refaire le mur en incluant des niches pour placer les urnes.

Travaux Huleu

Patrick Monjoie (P.A.) demande pour combien de temps les nouveaux travaux à Huleu sont prévus. **Christian Fayt (IttrePlus)** explique que ces travaux concernent l'entretien de la conduite de gaz. Ils devaient être réalisés il y a deux ans, mais la RN280 était alors fermée, et cela aurait causé des files énormes. Ils ont donc été postposés mais ne pouvaient plus être retardés, puisqu'il s'agit de vérifier si les installations de gaz sont toujours aux normes. Une deuxième partie sera réalisée dans la foulée.

Ittre, commune équitable

Luc Schoukens (Ecolo) souhaite revenir sur la dynamique de commune équitable. Ittre est championne en petits-déjeuners Oxfam, avec deux rendez-vous qui accueillent du monde. La commune s'était engagée à enclencher une dynamique pour avoir le titre de commune équitable. Le conseiller invite à reconstruire cette commission et à se remettre à l'ouvrage. **Ferdinand Jolly (I.C.)** en prend bonne note. Cela peut être discuté en Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale.

Julie Duthy

CARFITTING

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten

Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

Chez Christian

LOUIS DELHAIZE

Rue du Croiseau 151 - 1460 ITTRE - 067/64 71 09
ouvert de 7h à 19h
le dimanche jusque 18h - jour de fermeture le lundi

LOTTO

Divers fruits et légumes frais y sont présentés, ainsi qu'un grand choix de charcuteries et de fromages.

Arrivée journalière de pains et pâtisseries

Livraison gratuite à domicile

En plus, pour les fêtes, une belle table avec de multiples cadeaux de Noël et fin d'année

Meilleurs vœux
Pour l'an 2017



★ Au P'tit Vesnau ★

VOUS PROPOSE UN LARGE CHOIX DE :

❖ **Cougous** de 150gr à 2kg
(Nature, Chocolat, raisin, Sucre)

❖ **Assortiments de petits pains**

❖ **Bûches – Calendrier – Cœur**

Nouvel an :

Crème fraîche

Crème beurre : Vanille, Moka, Chocolat, Grand Marnier, Praliné

❖ **Réalisations de coffret cadeau**

selon votre demande

❖ **Bouquets et montage de fleurs**

→ Possibilité de réservations !

❖ **Fruits & Légumes frais du jour** →

Possibilité de commande

❖ **Surgelés** : Zakouski, pommes duchesse, croquettes, ...

❖ **Assortiments de vins, Mousseux**

Nous vous proposons également de la **décoration de table** (Nappes, serviettes, bougies)



Le magasin sera ouvert ces 24 et 31 décembre 2016 jusqu'à 17h

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes

Durant l'année :

Livraison à domicile le jeudi.

Arrivée journalière de pains et pâtisseries

Lotto, librairie, papeterie, surgelés, fruits & légumes,

épicerie générale, colis kariboo

Joyeuses Fêtes

"Au P'tit Vesnau" rue du centre, 20 -1460 Virignal – 067/64 71 08

Conseil communal du 22 novembre 2016

RÉUNION CONJOINTE CONSEIL COMMUNAL ET CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

De nombreuses synergies unissent la commune et le CPAS. Une fois par an, les conseillers communaux et du CPAS se réunissent pour en discuter. Du côté de l'opposition, on critique la maigreur des nouvelles initiatives ou d'évolutions significatives. Du côté de la majorité, un conseiller IC mentionne que les dépenses sociales par habitant à Ittre sont au-delà de ce qui est fait dans les communes similaires.

Françoise Peeterbroeck, échevine des affaires sociales et présidente du CPAS, liste les synergies existantes entre l'administration communale et le CPAS d'Ittre, et évalue les résultats. Tous les objectifs fixés sont atteints, sauf celui concernant les synergies de formation et les synergies informatiques. Les autres synergies - synergie de personnel, synergie sur le matériel roulant, synergie sur la maintenance et les petits travaux de rénovation, synergie sur l'énergie, synergie dans les marchés publics, synergies culturelles, synergies communicationnelles, synergies géographiques et patrimoniales, synergies sociales et logement d'urgence - ont été réalisées. Pour 2017, l'échevine annonce des synergies au niveau du Plan Cigogne 3 (nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance à Virginal), de la sensibilisation sur l'énergie (tuteur énergie du CPAS), de la réduction des émissions des gaz à effet de serre pour les bâtiments communaux (plan Pollec 2), de marché public de service juridique et des synergies sociales dans le cadre du Plan de Cohésion sociale.

Les conseillers posent ensuite leurs questions.

CPAS - Tuteur énergie

La conseillère Fabienne Mollaert (IttrePlus) fait remarquer que le tuteur de l'énergie est venu il a plus d'un an chez elle. « *Aujourd'hui, je n'ai toujours pas eu de retour, alors que le tuteur m'avait assuré qu'il enverrait par courriel immédiatement. D'autres gens, sont-ils dans ce cas ?* »

Aurore François, la directrice du CPAS, répond qu'elle va relancer le tuteur.

Le conseiller Luc Schoukens (ECOLO) poursuit sur le tuteur et s'interroge sur la dynamique de son travail. « *L'idée est-elle de travailler quartier par quartier, ce qui serait intéressant, ou de travailler à la demande ?* »

Aurore François explique que l'idée de cibler les citoyens les moins favorisés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Elle ajoute que le tuteur n'est disponible à Ittre qu'un jour par semaine, mais qu'il est envisageable de travailler sur d'autres quartiers.

CPAS - Vélos électriques

Luc Schoukens demande à la directrice du CPAS ce qu'il en est de la date de mise en œuvre du service des vélos électriques.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), échevine des affaires sociales, répond que le CPAS ne gère que les trois vélos électriques dont il dispose. **Hélène de Schoutheete (IC)** explique que le garage est fini et que la

commune attend la porte. « Une formation également est prévue pour le personnel qui mettra les vélos électriques (5) à disposition des visiteurs d'Ittre ou des Ittrois souhaitant les tester. »

Thierry Wyns, conseiller IC, demande s'il n'y a pas de synergie possible sur les vélos électriques. **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** répond que les vélos du CPAS sont en fin de vie. **Aurore François,** directrice du CPAS, ajoute que ce sont des vélos électriques de l'ancienne génération, utilisables seulement par les gens pesant moins de 80 kg.

CPAS - Aide à la formation/comparaison des dépenses/Synergies

Le conseiller Pascal Henry (IC) félicite et remercie d'abord les collaborateurs du CPAS pour leur travail des réponses aux demandes des plus démunis, mais souhaite que les services ne se limitent pas à distribuer de l'argent, mais d'aider les gens à la formation pour « s'en sortir définitivement ».

En ce qui concerne les synergies présentées, elles sont essentielles et existantes depuis des années et n'augmentent pas le budget du CPAS, mais elles ne le baissent pas.

En ce qui concerne les dépenses du CPAS à Ittre, ils se montent à 160 EUR/habitant par an, alors que, dans le groupe des communes similaires à Ittre, la moyenne est de 120 EUR/habitant par an. Or, Ittre n'est pas la commune la plus défavorisée du groupe de comparaison et que les réfugiés sont payés par le fédéral.

Enfin, en ce qui concerne la petite enfance, nous devons avoir une réflexion compte tenu de la hausse de la population et du nombre de petits enfants. « Même si les structures d'accueil sont souvent déficitaires, la nouvelle crèche de Virginal ne peut suivre le même scénario que la maison communale d'accueil de l'enfance à Ittre. « Cela doit être repensé financièrement et humainement, pour tenir compte des motivations. ... L'accueil doit être une réussite sans être une source de difficultés financières. ... »

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) s'accorde avec le conseiller pour reconnaître « l'équipe formidable » qu'elle a sa disposition. Ensuite, elle ajoute que le CPAS n'est pas qu'un endroit où les gens reçoivent un revenu d'insertion et qu'un gros travail sur l'insertion est fait.

L'échevine ajoute qu'en matière de synergie, on pourrait faire reprendre l'accueil de la petite enfance du CPAS par la commune. Pour ce qui est de la comparaison avec les autres communes, elle précise que le conseiller doit tenir compte de ce que le CPAS à Ittre offre plus de services que la moyenne des autres communes.

Enfin, **Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'il y a des règles à respecter pour l'accueil de la petite enfance - normes d'encadrement, participation financière des parents - mais précise que le CPAS ne va pas laisser les choses telles quelles et que le financement de la crèche est différent de celui de la maison d'accueil.



Conseil Communal

Dany Sanitaires



- Plomberie - Zingerie
- Installations Sanitaires
- Traitement de l'eau
- Economie d'eau - Distributeur accessoires Eroperl pour douches et robinets

0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)
dany.sanitaire@skynet.be - www.danysanitaires.be
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal



Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



Agence Ittre

Rue Basse 26
1460 Ittre
+32 (0)67 64 55 40 | +32 (0)2 228 17 00
ittre@bnpparibasfortis.com
N° FSMA 045110 cA-cB



**BNP PARIBAS
FORTIS**

Depot design

CONTEMPORARY
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h30

19 Quai du Hainaut - 1080 Bruxelles - 02/502 28 82
www.depotdesign.be



Benoît Pire et Pierre Carton

ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE
SANITAIRE

AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
ÉNERGIES RENOUVELABLES

0475/41 57 11 - 0494/52 48 28



GODART S. SPRL

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en
Belgique

067/64.92.55

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...
Votre problème → Notre solution !

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferrergeries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

**Installation - Entretien
Dépannage**

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

Aurore François (IttrePlus), directrice du CPAS, explique à **Pascal Henry (IC)** que toute personne bénéficiant de l'aide sociale doit, depuis novembre 2016, entre dans un programme de réinsertion sociale, comprenant des formations.

Pascal Henry (IC) : « Je sais que vous allez dans le bon sens, mais c'est pour baliser plus vers ce que doit être un centre d'aide à l'action sociale. Il ne faut pas s'arrêter à juste rentre dans ses frais, mais utiliser l'occasion de la crèche de Virginal pour tout remettre à plat. La hausse de la population signifie une hausse de la demande d'enfants, et, à terme, nous ne serons plus capables d'accueillir tous ces enfants. Cela ne doit pas être impayable non plus. Je sais que le statut d'accueillante n'est pas reconnu, mais il faut s'inspirer de l'exemple d'autres communes où des partenariat privé/public existent. Il ne faut pas charger que le CPAS. D'autres formules existent. Aujourd'hui, avec la crèche de Virginal, on accueillera 40 enfants à Ittre. Si elle est déficitaire comme à Ittre, alors avec 80 enfants que nous devons accueillir dans un proche avenir, on ne pourra plus payer cet accueil.

Claude Debrulle, conseiller PA, s'associe aux félicitations du conseiller Henry, mais regrette que le conseil commun ne se tienne qu'une fois par an, alors que les remarques de Pascal Henry demande un débat plus approfondi. « Par ailleurs, les arrêtés professionnels de Willy Borsu (ministre fédéral MR) mettent en cause le secret professionnel du personnel des CPAS et la confidentialité des demandeurs, d'autres administrations ayant l'accès à ces données. Cela est un autre sujet méritant un traitement commun ». Le conseiller fait également remarquer qu'on fait plus vite le « cadastre des pauvres » que celui « des fortunes » au niveau fédéral.

Le conseiller PA trouve que les synergies ne vont pas « assez loin. La liste des synergies est du copié/collé de celle de 2015, voire 2014 et, si on ne garde que les nouvelles actions il y a tout au plus un demi-page. « Pour les synergies informatiques, je vois qu'on parle d'envisager un comparatif du matériel à renouveler « dès que possible » ». Mais c'est dès que possible depuis 2014 ... ».

Enfin, **Claude Debrulle (PA)** ne voit pas de volonté d'harmonisation plus poussée entre le CPAS et la Commune et c'est un regret récurrent. Il se demande également où sont passés les 100.000 EUR prévus dans le temps pour le réaménagement de l'ancienne poste.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) lui demande d'attendre le prochain budget pour ce qui est du bâtiment de la poste.

L'accès à ces données se fait cependant via des codes de sécurité qui ne sont distribués qu'à certaines personnes, l'accès doit être motivé et limité à certaines choses précises ».

Le conseiller Ecolo, Luc Schoukens, remercie le conseiller Henry (IC) de sa préoccupation sociale et s'en réjouit, avec une pointe d'humour. Il indique également que Ecolo souhaite que les moyens alloués au CPAS servent à ce que tout le monde ait

travaille à rendre les repas plus durables ».

Claude Debrulle (PA) demande ce qu'il en est des vélos électriques abîmés. « Que faites-vous pour prévenir les mauvais usages ? ». Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que le CPAS ne peut rendre compte que sur ses vélos qui se trouvent sous les yeux du personnel. **Hélène de Schoutheete (IC)** explique que la procédure n'est pas encore arrêtée, mais qu'elle pense à faire photographier le vélo lors de sa remise à l'utilisateur et, en fonction de son état à son retour, de prélever tout ou partie de la caution en cas de dommage.

Daniel Vankerkove (IC), deuxième échevin, répond que la synergie politique entre le CPAS et la Commune est la première synergie, « celle qui nous réunit tous aujourd'hui ». « La plus grande synergie également est celle qui voit la présidente du CPAS (échevin des affaires sociales) participer aux Collèges communaux. **Le conseiller Vankerkove (IC)** n'aime pas entendre parler du cadastre des pauvres et des pauvres en général, mais préfère parler de gens se trouvant en grand tracas. Ensuite, il ajoute que nous avons besoin d'une coupole pour garder le secret sur les gens en difficulté. Il conclut. « Il y a un travail important de synergie, mais je fais confiance au personnel du CPAS pour mener à bien leurs activités spécifiques ».

François Vermeulen



Des synergies entre le CPAS et la Commune

Aurore François, directrice du CPAS, explique que le Ministre Borsu a demandé l'élargissement du type de données disponibles dans les banques carrefour. « Il faut faire attention ici. Car Fedasil pourrait utiliser les banques carrefour pour refuser de l'aide ou vérifier si les personnes se trouvent à certains endroits pour les déporter par la suite ...

sa place dans la commune. « Nous sommes d'accord pour l'amélioration, l'intensification des services, pour les synergies, mais dans le respect de la spécificité du CPAS. » Ensuite le conseiller Ecolo souhaite que Ittre prenne exemple sur les communes luxembourgeoises qui bascule vers le durable, intensifie sa réflexion sur ce point et

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.

Châssis - Portes - Vérandas - Volets



P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts
Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)

Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

Une autre manière de prendre soin de soi...

PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT À LA PLEINE CONSCIENCE (MINDFULNESS).

Popularisée par les médias depuis quelques années, la « Pleine Conscience » (ou « Mindfulness ») trouve ses origines dans la tradition méditative bouddhiste. Structuré sous la forme d'un programme de huit semaines, le développement de cette compétence présente en chacun de nous est proposé depuis de nombreuses années dans un cadre laïc et étudié dans des environnements très variés comme le milieu hospitalier, l'école, ou encore le monde de l'entreprise.

Les bénéficiaires de la pratique de la pleine conscience sont potentiellement nombreux. L'impact de ces programmes sur le stress, l'anxiété, les ruminations mentales, l'impulsivité ou encore la qualité du sommeil ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses parutions scientifiques.

Pour les adultes, une synthèse de deux types de programmes reconnus (MBSR-MBCT) sera donc proposée pour la sixième fois par Thierry Heymans sous la forme d'un programme d'entraînement à la pleine conscience qui s'étalera sur huit semaines.

Une séance d'information gratuite (inscription nécessaire pour des questions d'organisation) sera organisée le dimanche 18 décembre 2016 de 10h30 à 12h00 dans les locaux de l'école de danse « Pas à Pas » à Virginal.

Le programme de huit semaines se déroulera ensuite les dimanches 8, 15, 22, 29 janvier et 5, 12, 19 et 26 février 2017 de 10h00 à 12h30, toujours à « Pas à Pas ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
Thierry Heymans - 0476.670.625
www.pleineconscienceittre.com - thierryheyman@yahoo.fr

Funérailles Brainoises

Micheline et Alain Ramael

Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires
Contrats de funérailles et volontés

PLACE AUX FLEURS
Magasin de fleurs naturelles

Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte
Tél. : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00
mivan@skynet.be

SEEPOWER

www.seepower.be
Tél. : +32(0)67.64.91.78
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre

Location de matériels pour toutes vos fêtes

NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?
Une bonne audition
Aux meilleurs conditions

JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit

Tous les lundis et les jeudis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif **AUDIO-MEDICA** **SUPER ÉQUIPE**
INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS

RUDI HANNON

Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

Briesco Les spécialistes des chaudières à bois

Biomasse : Pellets - Bûches - Bois déchiqueté - Agrocombustibles

- Economiques : beaucoup moins cher que le mazout ou le gaz.
- Ecologiques : combustible renouvelable et local.
- Faciles et pratiques à utiliser.

1 Rue de Wauthier-Braine 1461 Haut-Ittre
tel : 02 355 15 55 www.briesco.com info@briesco.com

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

PATRICE FOU CART
33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

MENUISERIE GENERALE

JEAN-PIERRE & BASTIEN

BRANCHE

- ✓ Châssis PVC
Kömmerling/Bois/Aluminium
- ✓ Porte de garage/Volet
- ✓ Toute votre menuiserie
intérieur/extérieur
- ✓ Devis gratuit et compétitif !
- ✓ Travaux garantis

PROMO :
POSE GRATUITE
DE VOS CHÂSSIS

TÉL FIXE : 067/21 59 52
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

Le Promoteur vous vend
6 MAGNIFIQUES APPARTEMENTS NEUFS
de 1ère occupation et basse consommation énergétique,
au sein d'un immeuble neuf avec ascenseur; à pd 169.000€.
Chaque appartement bénéficie d'un séjour spacieux;
et d'un balcon d'exposition sud-est,
d'une sdb et d'une cuisine équipée.
En option : cave, garage et/ou parking extérieur.
Livraison: septembre 2017.

VISITE SUR RDV

DÉJÀ 1 APPARTEMENT DE VENDU !



Tubize, rue A. Marcoux

Le Promoteur vous vend 6 appartements de
60 à 95m² (1/2 ch) avec cave, garage,
parking, jardin terrasse ou balcon

CLODY MANOUVRIER
www.clodymanouvrier.be
02/366.95.49 // 0474/77.48.97 // 0495/77.99.83

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

MEMBRE DE COMARTAGRIND

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat
et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL

SANTOS DESIGN

MEMBRE DE COMARTAGRIND



TRAVAUX DE RENOVATION !

POSE CARRELAGES
PARQUETS
PEINTURE – TAPISSAGE
ISOLATION
GYPROC – PLAFONNAGE
PLOMBERIE – SALLES DE BAIN
VENTILATION DOUBLE FLUX
ET PLUS...

DEVIS GRATUITS

DRAL sprl Ittre
Renaud 0477/25.75.75

PIERRE STRYCKMAN

Jardins - Espaces verts - Piscines

Etude
Réalisation
Entretien



Rue Planchette 32 - 1460 ITTRE • 0475 28 50 42
www.jardins-p-stryckman.be • info@jardins-p-stryckman.be

ENTREPRISE DELCORD THIERRY

TOITURE & BATIMENT

DEVIS GRATUIT

BE0611.905.989
Tél: 0478/61.73.60 Tél: 067.83.02.60
entreprisedelcord@hotmail.com
www.entreprisedelcordthierry.be

Couleurs Désir

Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur



0477 77 49 92
jdsdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet
Tapisage, fibre de verre, garnie à l'ancienne
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL

Rue Basse Hollande 37
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28
Fixe : 067/64 66 24
Fax : 067/54 94 54
etslambertyetfils@hotmail.be

DEPUIS 1932
4^{ème}
génération

Tous travaux de toiture et zinguerie
Ossature - Bois

PISCINES DUGAIN

Piscines d'excellence

STRUCTURE AUTORAIDISSANTE **garantie 20 ANS** 100% BÉTON PLEIN

1460 Ittre - 0475/28 50 42
info@jardins-p-stryckman.be

Le Relais du Marquis

CARTE ET MENUS À 35 € ET 44 €
MENU DÉCOUVERTE GIBIER À 25 €
SERVICE TRAITEUR À EMPORTER
POUR NOËL

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes.
Congés annuels du 23/12 au 8/01/2017

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir
Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre
Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60
information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS
DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



Sprl Mouton Alain

Pavages - Klinkers - Dallages - Clôtures
Aménagements extérieurs
Créations et entretiens de jardins

PATRON SUR CHANTIER



alain-mouton@hotmail.com
0477/200 395 - 067/336 662

MEMBRE DE COMARTAGRIND

Optique Léonard

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-19h
 Mercredi : 9h-12h et 14h-19h
 Jeudi : 9h-12h et 14h-18h
 Vendredi : 9h-12h et 14h-19h
 Samedi : 9h-12h



Optique Leonard - 15 rue Basse à Ittre - 067/64 77 28



**Le Centre Culturel
vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année**

Fermé le lundi
 Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 18h30
 Vendredi : 10h - 19h
 Samedi : 9h - 19h
 Dimanche : 9h - 16h

Rue de Virginal, 6 - 1460 Ittre
 +32 67 21 41 20

**ARNDI CHAMPAGNE
CHOCOLATIER**

**Découvrez les produits
de fêtes de fin d'année
au magasin et sur
notre site internet**

Dégustation des bûches en magasin le samedi
 10 décembre 2016 de 11h à 16h.

**CHOCOLAT
PÂTISSERIE
CONFISERIE
MACARONS
GLACES**

www.chocolatchampagne.be

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

**Menu du mois Complet (1 entrée) à 46,00 €
 ou Menu Complet (2 entrées) à 60,00 €**
 Vins Maison **offert** pendant le repas :
 blanc, rouge et rosé **ou 50 % DE RÉDUCTION**
 sur les vins choisis dans notre carte mais avec obligation de
 prendre le menu Spécial du Mois pour l'ensemble de la table

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €)
 et sa Mise en Bouche
 L'apéro au Choix : La Flûte de Cava et sa Mise en Bouche
 Le Porto Cobbler (gin, crème de cassis, Porto rouge)
 et sa Mise en Bouche

Les Cuisses de Grenouilles à L'indienne Gratinées
ou Le Foie Gras de Canard sur son Nid de Quatre-quarts
 Fondant et Confit de Figs
ou Les Scampis aux Chicons et Lardons Fumés
ou Tataki de Boeuf aux Saveurs Asiatiques, Salade de Soja
 et Carottes
ou Les 6 Huîtres Creuses n° II

La Cuisse de Dinde Confite au citron,
 Miel et Romarin - Pomme Macaire
ou La Brochette de Filet D'autruche, Sauce au Poivre Vert
 et Mandarine - Pommes Frites
ou La Poule Faisane aux Pommes et Ail Confit
 Pomme Macaire 3 €)
ou La Lasagne de la Mer, Sauce Homardine
 et Petits Légumes
ou Le Mijoté D'agneau et de Veau
 aux Divers Haricots et Pdt

La Coupe Jamaïque
 (banane, glace rhum/raisins, chocolat chaud)
ou Le Digestif au Choix
ou Le Vésuve Flambé au Grand-Marnier
 L'assiette de Fromages
ou Le Javanais sur Crème Anglaise au Café et Vanille

 Le Café

**Pour le service traiteur vous pouvez vous rendre sur
 notre site internet : www.lesbeliers.be où vous trouverez toutes les infos**



Restaurant - Traiteur

97/99 rue de Namur - 1400 Nivelles
 Tél. 067/21 92 05 - Fax 067/21 46 73

www.lesbeliers.be - e-mail : infos@lesbeliers.be

RÉVEILLON DE NOUVEL AN 2017
Menu complet à 95 euros
Les vins et eaux compris uniquement pendant le repas
Service à partir de 19h00

La Flûte de Champagne (2 verres)

L'assiette de Dégustations

Les Petits Choux au Foie Gras et Confit de Figs
 et Magret Fumé

La Coquille St. Jacques et Filet de Sole au Beurre,
 Noisettes et Persil

Le Sorbet Citron Vert, Parfumé au Limoncello

Le Rôti de Marcassin Basse Température,
 Sauce aux Airelles et Porto
 Garnitures de Saison
 Pomme de Terre Farcie au Céleri Rave

La Surprise de l'an neuf

Le Moka et ses Douceurs

Sonorisation - Disc-Jockey
Ambiance Assurée
Cotillons

Les Pensées de Coco
Fleuriste
 Rue Basse 40 1460 Ittre
 0477/85.39.09
lespenseesdecoco@outlook.be

+32 495 15 28 15

**Entreprise de Toiture, Zinguerie,
 Neusy Michel**
 Tous travaux de toiture, zinguerie, charpente,
 étanchéité de cheminée, démoissage,
 plate-forme zinc, pvc, roofing,
 peinture sur ardoises, nettoyage gouttières,
 contrat d'entretien, devis gratuit,
neusy.michel@skynet.be

Neusy Michel SPRL

ARPENDIS SPRL
Bureau de Géomètres - Experts
 20, rue Haute à 1460 Ittre
info@arpendis.be
 0495 / 260 701